



● ÉGYPTE

Au moins 235 morts dans l'attaque d'une mosquée au Sinaï

● Au moins 235 personnes sont mortes dans l'attaque d'une mosquée, dans le village de Bir-al-Abed, au Sinaï égyptien, rapportent la télévision d'Etat et l'agence de presse officielle Mena dans un nouveau bilan, vendredi 24 novembre. On dénombre au moins 125 blessés. Cet attentat a visé les fidèles pendant la grande prière hebdomadaire. Cette mosquée est située dans une région où les autorités combattent la branche égyptienne du groupe Etat islamique.

● ÉLECTIONS

Les locales ne bouleversent pas la scène politique

● Tomber de rideau sur les élections locales. Le processus électoral devant déboucher au choix des membres des Assemblées communales et de wilaya n'aura, comme attendu, pas bouleversé la scène politique. La dualité FLN-RND a, sans surprise, survécu. Le FLN s'impose une nouvelle fois comme la première «force» politique suivi du RND, formation dont est issu le Premier ministre. Mais l'enjeu de l'élection était ailleurs. Il s'agissait de sonder une opinion nationale dans un contexte de crise mais surtout en perspective d'une élection plus décisive, celle de 2019. L'ombre des présidentielles a en effet plané sur la campagne électorale.

Lire de la page 3 à la page 8



Photo : Samir Sid

Le pouvoir selon Abdelkader

L'émir Abdelkader a été le chef suprême de la rébellion pendant les 17 années où il combattit l'invasion coloniale de l'Algérie. Puis, il décida d'arrêter de se battre. «Emprisonné» en France, il sera autorisé à quitter le pays qui l'a vaincu pour finir son exil en Syrie. Ses années de résidence surveillée en France l'ont aidé à mûrir sa réflexion sur divers sujets et en particulier sur la question du pouvoir. Lui qui, dans sa jeunesse, voulait se consacrer «à Dieu et à la patrie», a fini par ne se dévouer qu'à Dieu. Depuis son exil syrien, il écrivait que l'exercice du pouvoir est un tourment et que celui qui s'y colle devra «rendre des comptes au jour du Jugement dernier». Avis aux amateurs collants !

A. T.
digoutagesoir@yahoo.fr

Les changements de l'après-élections locales

Maintenant que les élections locales sont terminées, il semble bien que la priorité sera accordée à un réaménagement du gouvernement Ouyahia. C'est ce qu'affirment des sources qui précisent, par ailleurs, qu'un parti comme le FLN connaîtra, lui aussi, des changements.



Les textes ignorés



Alors que les textes fondamentaux du pays ne font pas de différence entre le secteur public et privé, le directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Sétif semble ignorer totalement ce principe. En effet, il vient d'instruire les directeurs des CFPA de favoriser les entreprises publiques dans la passation de marchés.

Précisions

L'information rapportée dans l'édition du quotidien *Le Soir d'Algérie* dans la rubrique «Périscop» le mercredi 22 novembre relative aux marchandises avariées prête à confusion. Il s'agit, en fait, de conteneurs contenant des marchandises détériorées ou en séjour prolongé entreposées au niveau du port sec de Rouiba et non pas au port d'Alger.

Le président de la Commission permanente chargée de l'inspection et de l'évaluation des marchandises avariées ou en séjour prolongé au port d'Alger.

Un jour, un sondage



Pensez-vous que le taux de participation aux élections locales est conforme à la réalité ?

OUI NON Sans opinion

Avez-vous senti un engouement pour les élections locales ?

Résultat sondage

OUI : 9,6% NON : 86,3% S. OPINION : 4,1%

Le dessin de Karim

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



SOIT DIT EN PASSANT

«Lotfi à La Casbah d'Alger»* !

Elle a longtemps hésité avant de se laisser tenter par l'aventure. Avant de prendre le taureau par les cornes et d'ajouter une corde à son arc. Celle qui fait qu'aujourd'hui on peut dire d'elle qu'elle contribue, à sa manière, à élever le niveau des enfants en mal d'histoires qui éduquent et qui, au détour d'une ruelle étroite, se révèlent aussi éducatives que plaisantes.

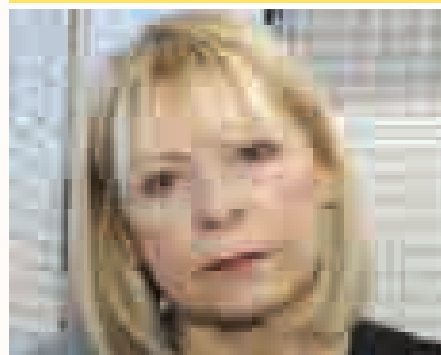
Il y a si peu d'occasions de voir les enfants mis à la une que l'on ne boude pas le plaisir d'aller humer l'air autrement. Lorsque je pense au réconfort que pareil ouvrage apporte à un enfant mais aussi à des parents soucieux du bien-être de leurs enfants, je pense, aussi, à

toute cette jeunesse en devenir à laquelle on voudrait confisquer une part de son histoire.

A ces petits garçons et petites filles dont on travaille à amputer la progression de ce qui contribue à leur épanouissement. Parler de livres pour enfants et louer l'intérêt que leur portent d'autres parents. Parce qu'il y a quand même des parents inquiets de ce qu'on l'on voudrait faire de leurs enfants et qui donc s'investissent totalement dans leur éducation. Lotfi a un papa comme on en souhaite à tous les petits Algériens, trop jeunes pour comprendre que, dans la vie, la mosquée ne comble pas systématiquement les lacunes du système édu-

catif dont elle préfère, d'ailleurs, encourager l'effondrement. Une première visite de La Casbah, de ses ruelles étroites, de ses murs blanchis à la chaux par un illustrateur qui a redonné du lustre à ses échoppes voulues ouvertes sur le monde extérieur. Meriem Guemache, dont j'ai bien du plaisir à suivre la progression, a réussi son pari. Les balades du petit Lotfi, son héros, dans un univers dont il ne soupçonnait pas l'existence laissent entendre qu'elles ne sont pas finies. Elle est là l'intelligence de l'auteure. Celle de s'ouvrir sur un monde abandonné. Valoriser le patrimoine et tirer la sonnette d'alarme sur tous ces petits métiers qui font l'âme d'un pays et qui,

Par Malika Boussof
malikaboussof@yahoo.fr



en disparaissant, emportent avec eux ce qui alimente la mémoire et contribue à faire battre les cœurs.

M. B.

* *Lotfi à La Casbah d'Alger* par Meriem Guemache, éditions Casbah 2017

QG DE CAMPAGNE

Les locales n'ont pas suscité la grande ambiance

Contrairement aux législatives de mai dernier, l'ambiance n'était pas au rendez-vous au niveau des quartiers généraux des partis politiques engagés dans la bataille électorale du 23 novembre dernier. Que ce soit chez le FLN, chez le RND ou le MSP, la soirée électorale a été «transférée» vers les structures locales, soit au niveau des bureaux de wilaya.

BÉJAÏA

Le FFS confirme

La wilaya de Béjaïa enregistre un taux de participation assez important avec 44,38% aux APC soit une hausse de presque 1 point par rapport au précédent scrutin. Pour l'APW, 37,58 des électeurs se sont présentés aux urnes soit un recul de 7 points par rapport aux communales et sensiblement inférieur à l'élection wilayale de 2012 avec 39,05%.

L'engouement des électeurs est observé dans l'ensemble des bureaux de vote de la wilaya avec pas moins de 213 877 votants aux APW et 252 586 aux APC. Ce scrutin a vu également une nette régression des listes d'indépendants. Sur les 33 listes engagées dans la bataille électorale, seules 9 listes ont réussi à décrocher des municipalités avec pour la plupart des majorités relatives à Ifri Ouzellaguen, Tifra, Mcisna, El Kseur avec comme tête de liste, faut-il souligner, l'ancienne figure de proue du mouvement citoyen, Ali Gherbi ; Kherrata, Ferraroun, Bouhamza et Tazmalt.

Dans la commune de Tazmalt, la liste d'indépendants «Amel» a réussi à s'adjuger une majorité absolue avec 11 sièges sur les 19 que compte la municipalité mettant ainsi fin à plus de 30 ans de règne du désormais ex-maire Smaïl Mira qui s'est présenté pour ce scrutin sous l'étiquette politique du MPA.

Dans cette bataille électorale, le FFS qui

arrive en tête avec 11 élus talonné de près par la liste conduite par le D' Hamou Mansouri (Ensemble pour Béjaïa) 8 élus, récupère l'APC du chef-lieu de wilaya dirigée depuis 2005 par le FLN. Le plus vieux parti d'opposition est arrivé en tête également dans pas moins de 18 autres communes suivi en deuxième position par le RCD qui remporte la bataille électorale dans 13 communes.

Le parti de Mohcine Bellabès récupère ses fiefs notamment à Tinebdar et Sidi-Aïch et gagne l'APC d'Akfadou et Chemini dans l'ancienne daïra de Sidi-Aïch avec des majorités relatives.

En nette régression, le FLN n'a réussi à s'imposer que dans 4 communes suivi par le RND (3 APC) et l'Alliance TAJ 2 APC sur les 20 listes en course. L'Alliance TAJ qui parraine une liste d'indépendants dirigée par Sahli Mouloud s'adjuge néanmoins une majorité relative à Akbou qui constitue la



Le parti de Hadj Djilani est arrivé en tête dans plus de 18 communes.

deuxième plus importante commune de la wilaya. Le MPA garde la municipalité de Oued Ghir tout comme le PST présent avec deux listes dans ce scrutin et arrivé en tête comme en 2012 dans la municipalité de Barbacha. S'agissant de l'APW, le FFS avec 21 élus sur les 43 sièges que compte l'institution élue de wilaya est pratiquement assuré de conserver son fauteuil avec comme futur président, l'ancien maire d'Akfadou, Mhenni Haddadou. Avec 10 élus, le RCD a réussi à gagner un siège par rapport au précédent scrutin contrairement au FLN qui perd deux sièges avec seulement 7 élus.

Le RND d'Ahmed Ouyahia est totalement absent dans la nouvelle Assemblée populaire de wilaya contrairement aux élections de novembre 2012 où il avait, pour rappel, décroché 5 sièges. Le nouveau rentrant à l'APW est le parti non agréé «l'UDS» de Karim Tabou qui présente une liste d'indépendants (Ensemble, construisons l'ave-

nir») conduite par l'ancien maire de Tibane, Zahir Attouche, avec 5 élus.

Les autres listes présentes sous les couleurs de TAJ, PT, MEN, HMS, MPA, ANR, Front EL Moustakbel, PST et la liste d'indépendants (Initiative citoyenne) n'ont obtenu aucun siège tout comme le RND à l'APW.

Il convient de signaler que le même parti non agréé, l'UDS de Karim Tabou, ancien premier secrétaire du FFS présent aussi dans ce scrutin au niveau du chef-lieu avec une liste «Debout Béjaïa» obtient 3 sièges. Il reste néanmoins que si pour le poste de P/APC, la nouvelle loi électorale a tranché en faveur de la liste qui obtient le plus grand nombre de suffrages exprimés, la confection des exécutifs municipaux risquerait de provoquer des blocages dans de nombreuses municipalités où les listes arrivées en tête en terme de votants ne disposent pas de majorité absolue.

A. Kersani

INCIDENT À BOUDJELLIL

Saccage des urnes

Des incidents ont émaillé le scrutin dans la municipalité de Boudjellil où des citoyens ont saccagé des urnes. Ces actes de saccage sont intervenus en signe de protestation contre une tentative de fraude des militants du RND dans certains bureaux de vote, rapporte une source locale.

La commission électorale chargée du suivi des élections à été saisie sur ces cas de saccage et de tentative de fraude selon la même source. La justice a été également saisie pour trancher sur ces incidents, a-t-on aussi appris.

A. K.

BOUMERDÈS

Le statu quo

94 citoyens d'Alfir, dans l'extrême est de la wilaya de Boumerdès, ont occupé, durant toute la journée du jeudi, le siège de leur municipalité pour protester contre leur exclusion de la liste électorale.

A Ouled-Moussa, les autorités ont créé un centre de vote à Mizraâ. 3 500 électeurs ont été transférés de Mouilha vers cette localité sans que ces électeurs en soient avertis, résultats : des centaines d'entre eux, après avoir fait le va-et-vient entre les deux agglomérations, ils sont rentrés chez eux sans avoir accompli leur devoir électoral.

Le mouhafedh du FLN Si Youcef nous a remis la copie de la lettre qu'il a adressée, contre accusé de réception, le 12 novembre au coordinateur local de la Haute Instance indépendante de supervision des élections dans laquelle il demandait l'application de l'article 76 de la loi 16/10 organique sur les élections contre Bouhedi Djamel qui s'est porté candidat au niveau de l'APC de Ammal sur la liste du RND et sur la liste TAJ au niveau de l'APW. Que fera la justice lorsqu'il sera question de répartir les sièges des deux institutions concernées et le Conseil constitutionnel en cas de recours ?

Pour rappel, en vertu de l'article cité plus haut, les deux listes incriminées devaient être rejetées. En outre, ce candidat est, selon l'article 202 de cette loi, passible d'une

condamnation en pénal. Après avoir sillonné plusieurs communes nous avons constaté un phénomène qui discrédite toute élection. Il s'agit du travail des rabatteurs de candidats qui font pression sur les électeurs. Ces rabatteurs, généralement des jeunes chômeurs voire des enfants en nombre, sans un iota de culture politique, abordent les femmes et les vieux parfois de manière gênante ou menaçante.

De leur côté, les services de sécurité refusent d'agir en dehors des centres de vote. Faut-il rappeler que la question de l'achat de voix n'est plus un secret pour personne dans la wilaya de Boumerdès.

Ces investissements numériques en politique feront leur apparition lors des prochaines sénatoriales y compris parmi ceux qui ne cessent de décrier faussement l'intrusion de l'argent dans la sphère politique.

Ce sont les quelques faits marquants d'un scrutin pour lequel 504 069 électeurs et électrices ont été convoqués et qui s'est déroulé, il faut en convenir, dans le calme. Premier constat que l'on fait à la fin de la journée de jeudi, la wilaya de Boumerdès a opté pour le statu



Les centres de vote cernés par des rabatteurs sans gêne.

quo. En effet, comme par le passé, ce sont les partis politiques du pouvoir ou proches du pouvoir qui sont sortis vainqueurs des élections locales et régionales.

Par ailleurs, le vote pour les APC et l'APW n'a pas différé de celui des législatives de mai dernier au niveau de l'abstention notamment. Les résultats préliminaires indiquent que 59,21% des électeurs de la wilaya n'ont pas voté aux APC et 61,31% de ces électeurs se sont abstenus au scrutin pour le choix de leurs représentants à l'APW. On observe, en effet, que la majorité des électeurs

refusent de s'impliquer dans le jeu politique en place, quitte à se délester de leur droit constitutionnel. Il y a désormais une deuxième catégorie de protestataires qui se contentent de faire usage de leur droit civique sans pour autant donner un quitus par un choix électoral. Cela se concrétise par des bulletins nuls en grand nombre. Nous avons observé, lors du dépouillement des bulletins de la commune de Boumerdès où le taux de participation était faible, que les bulletins nuls étaient majoritaires (majorité relative). Ces électeurs protestataires en sourdine se recrutent

généralement au sein du corps des fonctionnaires et des éléments des corps constitués.

Il y a enfin le gisement électoral traditionnel de l'administration ou celui que les candidats acquièrent moyennant finances. Comme on peut le noter, dans cette wilaya, la marge de manœuvre de l'opposition reste étroite tant que la majorité ne se mobilise pas.

Le FLN et le RND
coude-à-coude au niveau
de l'APW

Selon les résultats préliminaires, le FLN, qui a gagné 9 sièges à l'APW et ayant plus de voix, aura droit de présenter la candidature à la présidence contrairement au RND qui a également engrangé 9 sièges. Ce couple est suivi du MPA, 8 sièges ; du FFS et de l'ANR, 6 sièges chacun ; et le Front El-Moustakbel qui prend les 5 restants.

Par ailleurs, le Front El-Moustakbel a créé la surprise en s'adjugeant 4 sièges et la majorité relative de la commune du chef-lieu de la wilaya. Pour le vote de ce jeudi, 504 069 électeurs ont été convoqués pour choisir parmi 5 126 candidats— 4 201 hommes et 925 femmes — inscrits sur 227, 542 représentants dans 32 Assemblées communales et 43 élus pour l'Assemblée de wilaya.

Abachi L.

TIZI-OUZOU

Résurrection du FFS et déclin du RCD

Ce n'est certes pas la grande confusion, mais la situation politique qui règne en Kabylie depuis quelques années maintenant augure encore une incertitude telle qu'aujourd'hui, au sortir de ces élections locales, au regard des résultats et de la toujours forte population d'abstentionnistes, on semble parti pour une rallonge de la période de tâtonnements chez les principaux acteurs de la scène politique locale.

Sans que cela constitue vraiment une grande surprise, les élections locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont débouché sur des Assemblées communales pour le moins hétéroclites dans leur composition à travers la grande majorité des 67 communes. Très peu sont, en effet, les APC ayant été décrochées haut la main. Déjà, du taux de participation qui fait toujours débat, tellement dans la wilaya de Tizi-Ouzou s'exprimer lors d'une élection ce n'est pas ce qui fait courir le plus, ils étaient 37,73% des électeurs à s'être exprimés pour l'Assemblée de wilaya, un taux dans les normes même si cette fois beaucoup s'attendaient à le voir grimper autour des 40%.

Globalement pour l'APW, même s'ils ne peuvent pas prétendre avoir réussi des scores extraordinaires, le FFS et le RCD, avec respectivement

20 et 14 sièges, se maintiennent pour, ainsi, laisser augurer des sessions toujours aussi animées à l'hémicycle Rabah-Aïssat où officieront également les mêmes arbitres que sont le FLN et le RND avec leurs 7 et 6 représentants. A l'APW de Tizi-Ouzou, c'est un scénario déjà vu qui a prévalu, au contraire des communes.

Une élection, pour les APC, qui a donné lieu à des échanges plutôt aigres, surtout à travers les réseaux sociaux, entre les partisans notamment des principaux courtisans à la présidence de la très convoitée et politiquement chargée mairie de la ville de Tizi-Ouzou. Des courtisans dont un singulièrement aura focalisé l'attention : le président sortant et dissident du RCD, Abdelwahab Aït-Menguellat, meneur de la liste indépendante «Fraternité». Un concurrent qui, finalement, à lui seul prati-

quement, a porté un coup fatal, du moins au chef-lieu de wilaya, à son ancien parti qui, d'ailleurs, à la première lecture des résultats, aura été un des grands perdants de ces locales.

Sans doute, le poids des récents mouvements ayant valu une saignée au RCD, qui doit maintenant convaincre les dirigeants du parti que quelque chose s'est cassé et, ainsi, ne plus jouer à essayer de noyer le poisson en clamant à qui veut les entendre que face aux départs de militants depuis le printemps dernier, des vagues d'adhésions ont été enregistrées.

Comme de coutume, les communales ont permis à la wilaya de Tizi-Ouzou d'enregistrer un taux de participation très acceptable, 43,75%. Des résultats enregistrés, conjugués à l'issue du vote pour l'Assemblée de wilaya, il ressort que la fameuse carte politique dans la région est encore en pleine reconfiguration. Ceci explique les résultats tellement serrés que personne ne puisse jurer de rien sur le plan politique en Kabylie. La relative résurrection du FFS qui a pu s'approprié plusieurs mairies, certes avec une majorité des plus strictes, le déclin confirmé du RCD, qui a



Seuls 37,73% des électeurs ont voté.

perdu 4 communes notamment sur des terres que l'on croyait qu'il avait conquises pour la postérité, le FLN qui arrive en tête dans les communes de Yakouren, Larbaâ-Nath-Irathen, Aïn-Zaouia, Aït-Aïssa-Mimoun ou encore Ifigha et Idjeur, sans compter les localités où il s'est retrouvé au coude-à-coude avec le FFS, comme à Draâ-El-Mizan ou Ouaguenoun, et puis le RND qui a récolté plus d'une centaine de sièges au total avec des mairies qu'il s'est octroyées haut la main,

comme c'est le cas de la symbolique comme d'Iboudrarène chère à Ahmed Ouyahia, tout cela fait qu'aujourd'hui, tout est à faire pour qui veut jouer au leader dans le paysage politique de la Kabylie.

Ceci, sans parler de ces partis qui tentent de se frayer une place dans la gestion des Assemblées à l'instar du MPA qui a fait mieux qu'il y a cinq ans, même si la performance n'a pas été au rendez-vous dans la course à l'Assemblée de wilaya.

M. Azedine

BOUIRA

Résistance du FFS et recul du RCD

A Bouira et contrairement aux élections précédentes où la configuration sociologique de la wilaya a toujours prévalu avec les partis d'opposition, à savoir le RCD et le FFS, dans la région Est de la wilaya, région traditionnellement rebelle, d'un côté, et de l'autre, la région arabophone, avec les partis du pouvoir, le FLN et le RND, qui se sont toujours partagé le restant des APC, avec une présence timide du FFS qui fait dans la résistance dans ces régions.

Ainsi, selon les résultats finaux qui nous ont été transmis hier matin, les deux partis au pouvoir, le FLN et le RND, raflent, à eux deux, pas moins de 34 APC sur les 45 communes de la wilaya, et 29 sièges sur les 43 de l'APW. Des chiffres qui renseignent sur le changement de mentalité chez les citoyens, surtout quand on voit, par exemple, la daïra de Haïzer, fief de la protesta et traditionnel réservoir du RCD, voter pour le FLN au niveau des deux communes ; ou encore la daïra de Bechloul qui était, dans un passé récent, acquise au RCD et au FFS, voter en gros pour le RND avec quatre APC sur cinq, et la daïra de Bouira où le RND sort vainqueur avec trois APC sur trois. Des daïras où le RCD, pas très longtemps, des APC avec des majorités absolues comme El-Esnam, Bechloul, Ahl-Ksar ou encore Haïzer.

Aussi, à voir les résultats, il y a lieu de noter l'avancée du FLN dans la daïra de Haïzer et du RND dans celles de Bechloul et Bouira, poussant surtout le RCD dans ses derniers retranchements, dans la daïra de M'chédallah avec deux APC, Aghbalou et Ath-Mansour, en net recul par rapport à 2012 où il avait eu 5 APC, dont Haïzer et El-Esnam ; alors que le FFS continue à résister en arrachant, outre trois APC dans la daïra de M'chédallah dont le chef-lieu qui était entre les mains du RCD depuis 2005, Saharidj que le FFS gèrera pour la première fois ainsi que Chorfa arrachée des mains du RCD. Outre ses communes situées dans la région berbérophone, avec celle d'Ouled-Rached dans la daïra de Bechloul, le FFS a réussi à maintenir son implantation dans la région nord-ouest, dans la daïra de Lakhdaria avec la commune de Bouderbala, alors que dans la daïra de Kadiria, l'APC d'Aomar lui a échappée de justesse acquise par le RND avec une différence d'un siège, 9 pour le RND et 8 sièges pour le FFS.

Dans les autres daïras, les deux partis au pouvoir sont au coude-à-coude, avec des APC

passant du FLN au RND et vis versa, avec, parfois, les mêmes têtes comme c'est le cas de l'APC de Aïn-Bessem qui était, durant les législatures de 1997-2007, entre les mains du FLN conduite par Nouri Mohamed et actuellement gagnée par le RND mais avec le même personnage qui est passé du FLN au RND ; ou l'APC de Bouira qui était entre 2002 et 2012 gérée par le FLN avec Larbi Mohamed et qui est actuellement revenue au RND mais avec le même Larbi Mohamed qui est passé, depuis, du FLN au RND.

Pour l'APW, seul le parti d'Amar Ghoul a créé la surprise en faisant son entrée avec 5 sièges, alors que les autres sièges, les 38 restants sont partagés par le FLN avec 14 sièges ; le RND 13 ; le FFS 6 et le RCD 5 sièges. C'est-à-dire avec une certaine logique quand on sait que pour les APC, le FLN et le RND ont raflé la mise avec 34 APC, 17 chacun ; suivis du FFS avec 5 APC, le RCD avec deux APC, et, enfin, avec une seule APC, il y a le MEN à Sour-el-Ghozlane, le MPA à Lakhdaria, le FAN à Boukram et le PFJ à Ahnif.

Concernant le taux de participation, celui-ci a été jugé acceptable avec 43,02% pour les APC et 37,95% pour l'APW, mais des anomalies et échauffourées il y en avait certaines en cette journée de jeudi.

A commencer par cette histoire du vote des corps constitués ou, pour dire vrai, des militaires à Haïzer. Il était un peu plus de 9 heures quand des représentants de certains candidats se sont élevés contre l'arrivée en groupes importants de militaires pour voter dans le centre de vote Amzil situé au centre-ville de Haïzer. D'après certains candidats, dans le fichier électoral, il était fait état de la présence de moins de 70 militaires et autres gendarmes, résidant dans la commune et, donc, inscrits sur la liste électorale alors que plus de 1 400 militaires existants sur le territoire de la commune ont envoyé leurs procurations vers leurs communes de résidence.

Lors de notre arrivée sur les lieux aux environs de 10 heures, la tension était perceptible et le chef de daïra, qui était en pourparlers avec les représentants des partis en lice, essayait de trouver une solution à ce problème. Les uns expliquaient que seuls les militaires résidents étaient venus voter, les autres, surtout les représentants des candidats qui étaient dans les bureaux de vote, affirmaient le contraire et criaient dans la cour du centre qu'ils sont des centaines de militaires à être portés sur les registres.

Finalement, le chef de daïra s'est entendu avec les candidats qu'aucun militaire ne viendrait voter durant la journée et à partir de là, l'opération de vote pouvait reprendre après un arrêt de plus d'une heure. Il faut dire que beaucoup de candidats, surtout ceux du FFS et du RCD, mais également la majorité des citoyens rencontrés sur place, étaient convaincus que les militaires allaient fausser les résultats du vote puisque traditionnellement les militaires et les gendarmes votent FLN ou RND... D'ailleurs, dans la soirée, après le dépouillement, ce fut le FLN qui avait gagné. C'est dire...

Après l'épisode de Haïzer, alors que dans presque toutes les communes, l'opération de vote se déroulait dans le calme, une tentative de saccage des urnes a été signalée à Raffour, dans la commune de M'chédallah. Un jeune a saccagé une urne de l'APW, avant d'être maîtrisé par des citoyens qui l'ont livré à la police. Il est vrai que dans le village de

Raffour, où plus de 7 000 voix étaient en jeu pour une APC de M'chédallah avec ses 20 000 inscrits, saccager les urnes du centre pouvait faire balancer les résultats du vote complètement d'un parti à un autre facilement. D'ailleurs, au soir de ce jeudi, après dépouillement, ce sont les résultats de ce centre qui furent déterminants dans les résultats finaux avec la liste du FFS dont le candidat tête de liste du FFS est natif du village, qui réussira à détrôner son rival de toujours, le RCD, après un règne de trois mandats successifs.

Ce sont là les principaux événements qui ont marqué la journée de ce jeudi, où les gens ont voté, peut-être pour la première fois depuis l'ouverture démocratique, dans une telle ambiance et une telle sérénité. Mais avec parfois certaines remarques émanant de candidats qui se plaignaient de ce que des citoyens n'ont pu voter car n'ayant pas trouvé leurs noms sur les listes électorales comme à Bouira, où, selon le candidat du FLN, des centaines, près de 300 selon lui, de citoyens se sont plaints auprès du FLN de ce que leurs noms ne figuraient pas sur les listes électorales.

Voilà, en somme, la genèse d'une élection locale passée dans le calme pour la première fois depuis les événements du Printemps noir 2001 dans la wilaya de Bouira. Place au travail et, avant cela, aux alliances pour former des majorités, qui devront penser à l'intérêt du citoyen.

Y. Y.

La HIISE a soumis 16 saisines à la justice

Pour le président de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), l'opération électorale pour le renouvellement des Assemblées communales et de wilaya (APC/APW) s'est déroulée dans de «bonnes conditions» et la présence «en grand nombre» des observateurs représentant les partis politiques dans les bureaux de vote était «très rassurante».

Ayant enregistré 690 saisines depuis le début du scrutin, la HIISE a soumis seize cas aux procureurs de la République, a affirmé Abdelwahab Derbal, jeudi soir, cité par l'APS.

Selon lui, le nombre de saisines soumises à son instance était «inférieur» par rapport aux législatives de mai dernier.

Toujours est-il, 318 décisions et 74 avis ont été enregistrés par son instance, précisant que la plupart d'entre elles étaient «minimes».

R. N.

CONSTANTINE

L'étonnant rebond du taux de participation

Un air de vacances marqué par des allées et faubourgs quasiment vides déteignit sur la ville des Ponts en ce jour de scrutin. L'ambiance aux alentours et à l'intérieur des centres de vote faillit, elle aussi, par un manque patent d'effervescence, celle escomptée par le premier responsable de la wilaya qui multiplia les appels instants à ses sujets sur les ondes de la radio locale, après avoir opéré lors de ces derniers jours, plusieurs sorties de proximité lénifiant les inquiétudes citoyennes par d'interminables promesses.

Et première bizarrerie dans une métropole où l'abstention avait atteint le taux record de 76.86% lors des consultations du 4 mai dernier, les chiffres contradictoires annoncés simultanément par le ministère de l'Intérieur, d'une part, et la wilaya de Constantine de l'autre, au premier pointage effectué à 11 h. En effet, la tutelle communiquera via l'agence officielle de presse les siens qui

étaient successivement pour les APC et l'APW de 3.67% et 3.61% alors qu'au même moment, la wilaya rendait sa copie des deux taux, largement au dessus de 5%.

Des rapports qui peineront à rebondir jusqu'au dernier pointage avant la clôture de l'opération de vote, celui de 17h où ils étaient de 23,54% et de 23,29% avec, encore, un décalage par rapport à ceux

avancés au centre de presse au niveau du cabinet du wali. Une anomalie rarement constatée lors des différents scrutins et prêtant aux suspicions légitimes des observateurs. Ainsi, l'on s'acheminait vers un scénario comparable à celui des élections législatives du 4 mai dernier au moment où des indiscretions faisaient part de tentatives de bourrage des urnes ça et là, notamment à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Appréhension tout à fait plausible quand on saura la tendance galopante annoncée, laquelle fera grimper le taux de participation à hauteur des 45% à la fermeture des bureaux de vote contrastant avec la vacuité qui caractérisa ces derniers depuis leur ouverture et essentiellement pendant la prorogation d'une heure décidée par le ministère de

l'Intérieur pour 45 wilayas dont Constantine.

Par les chiffres, c'est donc un corps électoral de 57 5921âmes concernées par ce vote dans la wilaya de Constantine et dont plus de la moitié se sont abstenues de faire leur choix de représentants aux 12 APC que compte la wilaya ainsi que pour les 43 sièges de l'APW.

Les résultats, eux, reconduisent la même configuration du mandat précédent puisque le FLN que l'on pensait en perte d'influence dans la wilaya de Constantine, et surtout marqué par des scandales durant le quinquennat qui s'achève dont l'emprisonnement de l'ex-maire du chef-lieu de wilaya, remporte la majorité dans 7 communes sur les 12 dont Constantine et El Khroub, et une majorité relative à l'APW en décro-

chant pas moins de 19 sièges. Il est talonné par le RND d'Ahmed Ouyahia avec 10 sièges à l'APW et une majorité dans 3 communes, à savoir Hamma Bouziane, Aïn Abid et Didouche-Mourad. La petite surprise vient néanmoins du parti de Louisa Hanoune, le PT, qui glane pour la première fois une Assemblée communale à Constantine, Ouled Rahmoun en l'occurrence et 4 sièges à l'APW.

En déclin, les partis islamistes parviennent tout de même à obtenir la majorité dans la commune d'Aïn Smara par le biais de l'alliance autour de la formation d'Abdallah Djaballah le FJD qui remporte également 5 sièges au sein de l'APW, au même titre que le MSP de Abdelmadjid Menasra.

K. G.

ANNABA

Le FLN en tête

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a raflé la mise lors du scrutin de ce dernier jeudi relatif au renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya à Annaba. Selon les premiers résultats provisoires, l'ex-parti unique a remporté la majorité dans 10 communes sur les 12 et 32 sièges sur les 39 que compte l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Ces résultats ont été réalisés grâce au travail méthodique de la commission électorale du parti, présidée par le précédent ministre des Transports et des Travaux publics et actuel député, Boudjemaa Talai. Une mobilisation de tout instant et un travail de proximité ayant ciblé l'ensemble des quartiers du chef-lieu et la majorité des communes de la wilaya ont présidé à la campagne menée principalement par les deux têtes de listes APW et APC de Annaba, respectivement Abdennacer Hammoud et Farid Merabet qui se sont totalement investis dans cette campagne.

L'autre aile du FLN, menée par l'homme d'affaires et riche député de Annaba Bahaeddine Tliba, en perte de vitesse au sein de son propre parti, avait voulu se mettre

en évidence aux derniers jours de la campagne. A cet effet, il a invité l'ex-secrétaire général du parti, Ammar Saâdani, pour lui donner un coup de main en organisant notamment un meeting à El Hadjar que ce dernier

Concernant le déroulement du scrutin, et à part quelques escarmouches entre candidats ou militants de certains partis et de coupures momentanées d'électricité au sein de quelques bureaux de vote en début de soirée, les élections pour le renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya se sont déroulées sans accroc à Annaba. Il est vrai que l'administration avait mis le paquet pour la réussite de ces joutes électorales. Tant au niveau de la cellule de suivi installée au

siège de la wilaya qu'à travers les centres et bureaux de vote prévus pour accueillir le corps électoral au nombre de 432 120 inscrits, l'organisation avait fonctionné normalement avec la mobilisation de 14 991 encadreurs. Ils supervisaient 145 centres et 1 019 bureaux pour lesquels 1 700 policiers et des centaines de gendarmes veillaient à la sécurité. Cependant, et une fois

l'euphorie de la victoire passée, le maire qui sera certainement celui sortant, aura à faire face à une situation très difficile pour répondre aux demandes et attentes même les plus élémentaires de la population (alimentation en eau potable, hygiène, environnement, lutte contre l'anarchie urbaine, éclairage public...). Des chantiers non négligeables auxquels la population est

en droit de réclamer d'autant plus que la situation financière de la commune n'est pas reluisante et que la subvention qu'accorde d'habitude l'Etat aux collectivités locales a drastiquement rétréci ces derniers temps du fait de la crise engendrant une utilisation rationnelle pour ne pas dire parcimonieuse des dépenses publiques.

A. Bouacha

SÉTIF

Le jackpot pour le FLN

Les élections locales ont, encore une fois, permis au Front de libération nationale (FLN) et au Rassemblement national démocratique (RND) de se partager le gâteau dans de nombreuses communes. Ainsi, le vieux parti a obtenu la majorité dans 24 Assemblées communales, suivi du RND avec 16 APC et de Hamas avec seulement 4 APC. Contrairement aux élections de 2012, le FLN a enregistré une remontée spectaculaire en nombre de voix. Le parti de Ould-Abbès a raflé pratiquement la moitié des Assemblées communales sur les 60 communes que compte la wilaya de Sétif et, notam-

ment, celles des grandes villes comme Sétif, El-Eulma, Aïn Arnat. Le RND, quant à lui, s'est adjugé la seconde place derrière le FLN en obtenant la majorité dans 16 Assemblées communales.

Les sièges de l'APW ont été, quant à eux, répartis entre le FLN qui a obtenu la majorité avec 27 sièges, le RND 19 et enfin HMS 8.

Enfin et ce qui concerne le taux de participation finale dans la wilaya de Sétif, il a été estimé, selon les autorités locales, à 43,33% pour les APC, et 41,04% pour les APW.

Imed Sellami

GUELMA

Coude-à-coude entre le FLN et le RND

Aucune majorité claire ne s'est donc dégagée des élections locales du 23 novembre à Guelma, un scrutin qui s'est joué au coude-à-coude entre le FLN et le RND. En l'absence d'une majorité forte, les alliances, promettent d'être compliquées.

Pour la mairie de Guelma, le FLN s'est imposé d'une seule courte longueur où il a remporté neuf sièges sur les 33 que compte l'Assemblée communale. Il est talonné par le RND qui a sauvé 8 sièges, alors que ce parti a remporté une majorité relative à l'APW avec 13 sièges sur 39, contre 9 pour le Front de libération nationale. Au total, le parti d'Ahmed Ouyahia a remporté 18 communes sur les 34 que compte la wilaya, en attendant les résultats définitifs. Et la participation aux élections locales de 2017 a atteint 50,84%, pour l'APC et environ 50,12% pour l'APW. Mais ce scrutin était l'occasion de recueillir diverses paroles d'électeurs et de sélectionner quelques instantanés.

Les Guelmois, pour certains qui étaient encore hésitants à la dernière minute, ont voté jeudi. A 17 h, la participation était de 50,82% pour l'APC et

de 50,11% pour l'APW. Certains autochtones ont hésité jusqu'à la dernière minute. L'impact de la léthargie des élus communaux sortants qui a caractérisé le dernier mandat est difficile à évaluer. «Vous avez remarqué comment l'administration a pris dernièrement une initiative salutaire pour organiser des campagnes de nettoyage de la cité, que font nos élus communaux donc ? Mais ça n'a pas d'influence sur mon principe de voter, qui reste pour moi un devoir», a estimé Ammi Amor, un ancien commerçant du centre-ville. «J'ai eu des hésitations. Je me suis posé des questions, mais je suis revenue à la raison» même si la quasi-totalité des candidats «ne porte pas mes valeurs», assure Fatiha, une sexagénaire, retraitée du secteur de l'éducation. Yasmina, grand-mère de 78 ans, a voté à l'école Mohamed-Abdou du

centre-ville de Guelma, «sans trop savoir pour qui». «J'y vais juste pour accomplir mon devoir, tout en espérant que les choses vont changer», a-t-elle dit. Mourad, infirmier de 55 ans, voudrait, lui, «un maire qui s'en tienne à ses promesses» et «ne change pas en chemin, comme c'était le cas pour les élus sortants».

A l'école Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, Badreddine, 65 ans, s'est décidé «dans l'isolement» et a «presque voté au hasard». Pour lui, «il faut voter et c'est tout». Les «questions d'environnement» ont toutefois «guidé le vote» à Guelma.

Le FLN, qui détient les clés de la mairie du chef-lieu de wilaya depuis plusieurs années, arrive à peine à décrocher l'APC de Guelma avec un score étriqué (9 sièges), devant son rival, le RND (8 sièges). «Avec tout ce qu'on voit, l'insalubrité... Il faut que ça change», assène des sympathisants de l'ancien parti unique.

Quoi qu'il en soit, plus de 50% des Guelmois se sont présentés ce 23 novembre 2017 aux urnes.

Noureddine Guergour

EL TARF

Le RND et le FLN se partagent équitablement les communes et les sièges de l'APW

Une première dans les annales des élections locales de la wilaya d'El Tarf où le FLN et le RND sont à égalité parfaite que ce soit pour le nombre des communes obtenues ou celui des sièges de l'APW. Sur les 24 communes que compte la wilaya, le FLN a obtenu 10 communes, le RND 10 communes, également, 2 communes pour le parti El Moustakbel, 1 commune aux couleurs de HMS et enfin 1 commune pour le PT. En ce qui concerne les 39 sièges de l'APW, le FLN a glané 14 sièges, idem pour le RND avec 14 sièges, le PT a obtenu 4 sièges, le parti El Moustakbel 4 sièges et le FNA s'en sort indemne avec 3 sièges. De fait, c'est le jeu des alliances qui sera mis en évidence pour élire le futur président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW).

Par ailleurs, le RND a perdu la commune d'El Tarf, chef-lieu de wilaya, au profit de son rival le FLN, ce qui a été la grande surprise de ces élections. Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que le P/APW sortirait des rangs du vieux parti, au vu de certains paramètres dont les accointances que compte le FLN parmi les autres partis. Pour rappel, le corps électoral de la wilaya, au 31 octobre 2017, compte 319 612 électeurs, pour 791 bureaux de vote et 199 centres. Aussi, le nombre des candidats pour l'APW est de 459 personnes, dont 139 femmes. Pour les APC, le nombre est de 2 595 personnes, dont 384 femmes.

Daoud Allam

ORAN

Le FLN haut la main

Sur le terrain durant toute la journée, de ce jeudi, c'était le même constat : très faible affluence vers les bureaux de vote. Les chiffres officiels quant à eux affichaient à 11h 13,29% pour les APC et 13,30% pour les APW. Au final, l'on annonce un taux de participation de l'ordre de 55,49% pour l'APW et 58,56% pour les APC.

Amel Bentolba - Oran (Le soir) - Autre constat relevé durant notre tournée effectuée plus précisément dans les nouvelles cités de Haï Yasmine, Ennour, Es-Sabah, ce sont les signes d'une campagne électorale qui n'a pas vraiment pris fin tel que prévu par la loi le 19 novembre. Des tags tout frais sur les murs des immeubles et des écoles étaient anarchiquement étalés.

Certains candidats sont allés plus loin que ces «graffitis» en tentant d'inciter les électeurs à voter pour eux. Une candidate n'a pas hésité à jouer la carte du féminisme «y en a assez des hommes élus au détriment des femmes qui

ont tant à donner alors il faut voter pour ma liste, je ne vous décevrai pas». Vers 14h, la wilaya d'Oran affiche un taux officiel de 23,79% pour les APC et 23,65% pour les APW et à 17h, l'on annonce que ces taux sont passés à 39,67 et 38,97.

Vers 19h, l'on annonce une prolongation d'une heure pour 14 daïras et communes, seules celles de Boutlélis et de Oued Tiélat n'étaient pas concernées.

Les résultats quant à eux étaient sans grande surprise puisque le lendemain, l'on annonce les premiers chiffres pour l'APW d'Oran avec 46 sièges pour le FLN et 7 pour le RND. La commune



Très faible affluence des citoyens.

Photo : DR

d'Oran quant à elle reste entre les mains du FLN qui obtient 36 sièges et le RND 7. Toutefois, les mécontentements il y en a eu à la pelle surtout du côté du MSP et plus discrètement de la part du RND. Deux partis qui se sont vu, selon leurs

militants, spolier carrément la présidence de communes. Le cas du MSP est, selon les témoignages de ce parti, édifiant puisque nous dit-on, durant le dépouillement par exemple dans les communes de Boutlélis et Oued Tiélat, les résul-

tats donnaient leur parti gagnant et les militants ont même fêté cette victoire au vu des bulletins qu'ont livrés les urnes. Quelques heures plus tard, on leur annonce que les communes en question «sont en fait FLN».

Concernant la répartition des communes par partis politiques, les premiers résultats mettent en première position le FLN avec 18 communes, le RND 2, le MSP1, l'ANR 1, le PT 1, MPA 1, alors que deux communes se retrouvent à égalité entre le RND et le MJD pour Aïn Bya et le RND et le FNA pour El Kerma, en attendant que la question soit tranchée.

Plusieurs partis comptent déposer des recours et pour certains même des plaintes avec à l'appui des preuves de fraudes le plus souvent accusant l'ex-parti unique. Et de l'avis de tous, frauder ne sert personne y compris le FLN.

A. B.

MOSTAGANEM

Le RND crie sa victoire

Au niveau de la wilaya de Mostaganem, les élections locales qui ont eu lieu le 23 novembre dans 1 141 bureaux de vote ont vu la participation de 27 partis politiques ainsi que 2 listes indépendantes avec quatorze listes de candidatures pour les élections à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et 215 listes pour celles des Assemblées populaires communales (APC).

Dès 11 heures du matin, le taux de participation à Mostaganem était de 11,87%, une première estimation tirée des 90 centres de vote de la wilaya. Il est passé à 27,81% à 13h. A 17 heures, le taux de participation a atteint la barre de 36,72% pour l'APW et l'APC à 38,05%. Des incidents majeurs sont venus entacher le déroulement du scrutin avec quelques couacs où dans quelques bureaux de vote, des électeurs n'ont pas

trouvé leurs noms sur les listes électorales ! Que s'est-il passé au juste ? Des citoyens inscrits et qui ont voté durant les dernières législatives n'ont pas trouvé leurs noms sur le registre dans plusieurs bureaux de vote. Idem pour le parti

El Infitah 27 qui a vu ses bulletins APW absents de plusieurs bureaux de vote, pour cela, la Haute Instance a été avisée. La population de la commune de Hassi Mamèche a exigé l'intervention du wali après avoir constaté des bulletins de vote FLN en circulation dans des centres de vote découverts chez des militants FLN. Ceci concerne juste quelques incidents regrettables portés à notre connaissance. Enfin, le point positif de ces élections revient à la Sûreté de wilaya qui a pris toutes les dis-

positions en déployant quelque 2 000 policiers pour réussir ce scrutin. Un scrutin, en vérité, serein, que nous avons suivi dans quelques bureaux de vote en région urbaine à part les quelques incidents vite corrigés par la Haute Instance. Ce n'est qu'en début d'après-midi que la tendance s'est visiblement inversée avec l'apparition des files d'attente dans de nombreux bureaux de vote.

Et c'est avec un taux de 52,68% de participation pour les APC et 51,11% pour l'APW que se

sont soldés les résultats de ces élections au niveau de la wilaya de Mostaganem qui compte pas moins de 483 459 électeurs à travers les 32 communes de cette circonscription électorale.

Le Rassemblement national démocratique (RND) s'est adjugé la première place avec 18 APC suivi du Front de libération nationale (FLN) 11, le Parti des travailleurs (PT) 1, le Mouvement de l'entente nationale (MEN) 1 et le parti Ennour El Djazairi (PED) 1.

A. B.

AÏN-TÉMOUCHENT

Le FLN garde sa suprématie

Les élections communales et wilayaes qui se sont déroulées ce jeudi, à travers le territoire national et particulièrement à Aïn-Témouchent, ont gardé un tant soit peu la dominance du FLN dans la totalité des principales communes de la wilaya puisqu'il a raflé 14 communes, suivi par l'autre parti national, en l'occurrence le RND, qui s'est adjugé 7 communes.

Mais le fait saillant est la victoire écrasante du parti HMS dans la cité des Thermes Hammam Bou-Hadjar où le parti islamiste a fait un raz-de-marée, et ce pour

contrecarrer la dominance du parti de Ould Abbès, notamment le maire sortant qui postulait pour un 3^e mandat à la tête de cette ville touristique.

Les principales grandes villes de la wilaya sont revenues au parti FLN notamment au chef-lieu de wilaya, Béni-Saf, Aïn-EI-Arba, Oued Berkèche, Hassasna où il s'est adjugé les sièges des différentes communes avec un léger retard pour le parti du RND.

Concernant les élections de l'APW, le FLN s'est adjugé 15 sièges sur les 39 de l'Assemblée populaire de la wilaya de Aïn-Témouchent, alors que le RND a

raflé 8 sièges, HMS a pris 6 sièges, le FNA et le FBG ont récolté chacun 4 sièges.

Pour rappel, le nombre de votants inscrits dans la wilaya de Aïn-Témouchent est de 302 247 dont 148 299 femmes répartis sur 134 centres d'examen pour 706 bureaux de vote dont 122 nouveaux. Le nombre de sièges pour les APC est de 409 alors que pour les APW, ils sont de 39 sièges.

S. B.

RELIZANE

Le Front El-Moustakbel renaît de ses cendres

Le taux de participation pour les APC, à travers la wilaya était de 46,33% à l'APC et 45,11% à l'APW. L'opération de dépouillement s'est déroulée en présence des partis concernés. Il s'avère selon les résultats partiels que le FLN occupe la première place dans la majorité des APC, suivi du RND, FM, FNA, PT et MNE.

Au chef-lieu de la wilaya, le FLN a pris 13 sièges, suivi du RND avec 11 sièges, le Front El Moustakbel avec 6 sièges, le MPA 3, le MNE 1 siège et le PT 1 siège. Un résultat qui n'est pas encore final. Le FLN a eu également 9 sièges à l'APW qui en compte 43 en tout.

Le FLN a eu, donc, la majorité dans 13 communes et le RND dans 11 communes, particulièrement les plus proches du chef-lieu comme Sidi M'hamed-Benaouda et Sidi Khettab.

A. Rahmane

MASCARA

Désintérêt manifeste et incidents signalés à Sehaïlia

Tôt ce jour d'élections, la ville de Mascara avait du mal à se réveiller et c'était presque le no man's land dans les artères de la cité. Vers dix heures au centre de vote que nous avons visité, l'on ne se bousculait pas au portillon.

Dans les cafés, l'on parlait de tout sauf des élections locales. Des citoyens surtout des jeunes affichent clairement leur rupture avec l'événement. «Nous sommes sollicités à chaque rendez-vous électoral, mais nous n'avons jamais rien vu venir», nous dira l'un d'eux. Et un autre d'ajouter : «Que peut faire un P/APC pour ses concitoyens quand il a les mains liées.»

Côté chiffres, après la clôture, il est annoncé un taux de participation de 42,84% pour l'APW et

43,42% côté APC. Selon les premiers éléments et comme attendu dans la wilaya de Mascara, c'est surtout dans le monde rural que l'on a voté. Selon les premières estimations, le FLN, le RND et le MPA sont arrivés coude à coude avec respectivement 11 sièges alors que le RND et le MPA totalisent 9 sièges chacun. Suivront le MSP avec 6 sièges, le PT 4 et le FNJS avec la même surprise. Le FNA se contentera, lui, d'un siège.

Pour les APC, c'est, somme toute, une surprise de taille

puisque le RND a remporté 21 communes loin derrière arrivent le FLN avec 16 APC, le MPA 5, le MSP 2 alors que le PT, le FNJS et le FNA décrocheront une APC.

Çà et là ont été signalés des incidents lors de ces élections. La commune de Sehaïlia, territoire RND depuis des lustres, s'est distinguée avec des irrégularités qui auraient eu lieu. Et pour cause, le vendredi deux hommes, l'un du MPA et l'autre du FLN se sont présentés à la Maison de la presse pour fustiger le parti du RND pour ce qu'ils considèrent comme fraude ou tentative de fraude au menu contre-vote n° 3 et n° 1, dans la commune de Sehaïlia. Ils ne veu-

lent pas du changement et ont usé de tous les moyens, nous déclarent-ils. Ils remettent même en cause le taux de participation, le candidat du MPA nous montre des bulletins de vote qui auraient été saisis, selon lui, chez une personne travaillant pour le RND. L'un d'eux porte des griffures au visage qui seraient le fait d'une agression et nous signale qu'un candidat FLN aurait subi le même sort et serait alité après qu'on lui ait délivré un certificat d'incapacité, selon toujours notre interlocuteur.

Autre irrégularité signalée, selon eux, c'est le vote de femmes non munies de procuration.

M. Meddeber

AÏN DEFLA

Faible taux de participation

Malgré la prolongation d'une heure de l'ouverture des bureaux de vote, il est apparu que cela n'a pas contribué à améliorer de manière très importante le taux de participation des électeurs.

Le dernier sondage émis faisait état d'un taux de participation en deçà des 34% tant pour les APC que pour l'APW.

Interrogés sur les raisons du manque d'enthousiasme à l'égard du scrutin, hormis certains qui font preuve d'optimisme, nombreux sont ceux qui disent et s'interrogent : «Pourquoi aller voter puisque ceux en qui nous avons placé notre confiance et nos espoirs n'ont servi que leurs intérêts et ceux de leurs proches.»

Ce n'est que tard dans la nuit que les chiffres officiels sont tombés, à savoir 43,35% avec 209 700 votants pour les communales et 42,63% pour l'APW avec 206 245 suffrages exprimés.

Selon les premiers échos ayant trait aux résultats du scrutin, même si les partis de l'alliance présidentielle s'imposent en tête des classements, force est de constater que d'autres partis sont en train de se frayer un chemin pour une place au soleil ; des partis à l'image d'El

Moustakbel, du FNA, de TAJ et de quelques indépendants qui font une avancée timide. Par contre, on se rend compte que des formations politiques, anciennes, comme le MSP, n'arrivent plus à convaincre et enregistrent ici et là du recul.

Toujours selon des informations dont nous avons pu disposer et qui restent à confirmer, cela va de soi, le FLN, avec en tête de liste Khedaoui Mohammed, aurait obtenu 16 sièges contre 14 pour le RND. Les autres formations politiques en lice se partageraient les 13 sièges restants.

A signaler que ces résultats restent du domaine du provisoire tant qu'ils ne seront pas vali-



Un taux de participation en deçà des 34%.

Photo : DR

dés et par le ministère de l'Intérieur et par le Conseil constitutionnel et tant que les suites ne sont pas données aux recours introduits.

Karim O.

SIDI-BEL-ABBÈS

Le FLN sort vainqueur de la bataille des urnes

Le FLN, le vieux parti du 1^{er} Novembre 1954 n'a pas dérogé à son rituel pour ces élections municipales et de l'APW en raflant 24 sièges sur les 43 de la composante de l'APC et 14 sièges sur les 39 de la composante de l'APW. Il devance de loin le RND qui a obtenu 10 sièges de l'APC et 10 de l'APW.

Le parti El Karama a, lui, obtenu 5 sièges de l'APC, suivi de celui d'El

Moustakbel avec 4 sièges APC et 5 APW, puis de celui de TAJ avec 5 sièges APW et, enfin, le PT avec 5 sièges APW.

Pour ce futur mandat, le FLN sera majoritairement présent dans 14 APC et le RND dans 10 APC.

Désormais, les rênes de l'APC de Sidi-Bel-Abbès seront confiées à la tête de liste du FLN en l'occurrence M. Adda Boudjelal Tewfik et la présidence de l'APW à M. Lacarne Belaïd.

Il y a lieu de signaler que ces élections se sont déroulées dans un climat assez serein avec aucun incident à rapporter, et cela au niveau de la commune de Sidi-Bel-Abbès. Le taux de participation à ces élections est de 43,79% pour l'APC et 43,23% pour l'APW contre 46,75% APC et 46,74 APW en 2012.

L'on notera que le taux de participation du vote de 2017 a connu une importante diminution.

A. M.

CHLEF

Les discours des politiques n'ont pas assez convaincu l'électorat

Les taux de participation au scrutin de jeudi dernier n'ont fait que confirmer des avis formulés par des citoyens, des jeunes et des moins jeunes, interrogés dans divers endroits publics, déjà bien avant la date du vote.

«Nous ne voterons pas, nous n'attendons plus rien des élus à l'avenir, ceux que nous avons élus n'ont pas été à la hauteur de la confiance que nous leur avons accordée, ils se sont surtout servis au lieu de servir, ils nous ont déçus et ont ainsi

perdu toute crédibilité.» Les taux de participation définitifs rendus publics dans la soirée de jeudi n'ont fait que refléter le désappointement et les déceptions de larges franges de l'électorat des citoyens. En effet, ces taux n'ont pas atteint les 40% des 710 681

électeurs inscrits puisque pour les APC, le taux relatif à l'élection des Assemblées communales n'a été que de 36,78% avec 261 332 suffrages exprimés et sensiblement égal pour l'APW avec 36,21% de votants avec 257 331 voix exprimées.

Au niveau des centres de vote, le manque d'enthousiasme était très palpable et l'ambiance quasi festive des rendez-vous électoraux d'une

certaine époque était absente avec seulement une certaine animation due à la présence des éléments des services de sécurité et l'important dispositif déployé dans et autour des centres, ambiance aussi animée par les encadreurs et les représentants des candidats.

Par ailleurs, on ne signale aucun incident majeur qui serait venu troubler le déroulement du scrutin.

K. O.

TLEMCEM

Le FLN double la mise

Le duel FLN-RND a tourné en faveur de l'ex-parti unique, les premiers résultats annoncent un retour en force du FLN, qui a engagé toutes ses forces dans la bataille.

Sur l'ensemble des communes, les résultats sont les suivants : pour le FLN 28 communes, RND 14, El Karama 4, TAJ 3, FNA 2, El Moustakbel 2.

Au niveau des APC, le parti

d'Ould-Abbès est donc largement majoritaire. On notera une nette régression pour le PT et le MSP, ces deux formations sont en perte de vitesse depuis les dernières élections.

Pour l'élection de l'APW, c'est à peu près le même scénario qui se reproduit, le FLN dispose de 28 sièges, suivi du RND 14 sièges, arrivent ensuite le MSP 6 sièges et El Moustakbel 3 sièges. On remarquera aussi l'effacement des deux formations politiques, le MPA et TAJ considérées comme deux ailes du pou-

voir. Des incidents ont été signalés çà et là, 14 formations politiques ont dénoncé des irrégularités et un autre parti a introduit une plainte auprès de la justice.

Rappelons que dès l'affichage des candidats, le FLN était donné déjà vainqueur et pour cause, les têtes de listes étaient presque tous des universitaires,

mais surtout par le travail de sappe et de proximité, mené par le député, le D' Abdelmadjid Dennonni, qui a sillonné l'arrière-pays (Béni Snouss et les localités de la steppe).

Le travail de base a fait, donc, la différence lors de ces élections locales.

M. Zenasni

BLIDA

Le FLN plébiscité

Avec un taux de participation de 38,65% pour les APC et 38,11% pour les APW, les électeurs de Blida ont décidé, encore une fois, de plébisciter le Front de libération nationale qui vient de rafler la mise dans 11 communes sur les 25 que compte la wilaya. C'est ainsi qu'il est majoritaire au chef-lieu de Blida avec 23 sièges sur les 47 dont dispose cette assemblée, au même titre que dans l'Assemblée populaire de wilaya où il a remporté 21 sièges.

La seconde place est revenue au Rassemblement national démocratique qui a obtenu 4 APC, à savoir à Béni Tamou, El Affroun, Beni Mered et Chréa ainsi 13 sièges à l'APW. Le RND est également présent à l'APW avec 8 sièges.

Talaie El Houriat a décroché deux APC qui sont Ouled Slama et Ouled Yaïch, considérée comme la deuxième plus grande commune après celle de Blida.

Viennent ensuite le FNA qui dirigera la commune de Oued El Alleug, Tedj celle de Chiffa, El Fedjr El Djedid à Bouarfa, El Mostakbel à Soumaâ et enfin la liste indépendante El Amel à Chebli.

Hamas, quant à lui, n'a pas été présent dans les APC mais a pu obtenir 4 sièges à l'APW.

A noter que le plus jeune maire dans ces joutes est celui de la commune de Djebabra, à l'extrême est de la wilaya. il n'a que 23 ans, étudiant à l'université et est d'obédience RND.

M. B.

TIPASA

La pêche abusive et la pollution marine sous haute surveillance

Cette initiative, qui provient d'une association locale de la wilaya de Tipasa, a été motivée par plusieurs événements qui se sont déroulés au niveau de notre écosystème aquatique et qui s'étend sur tout le prolongement côtier de la façade maritime de la côte algérienne.

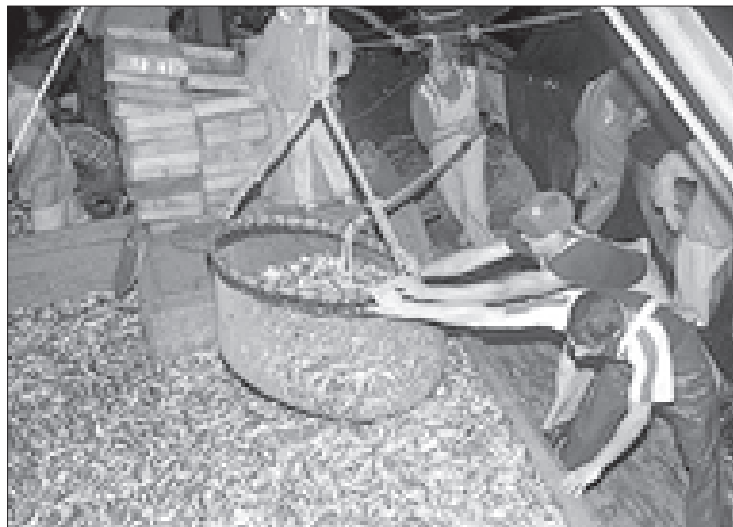
M^{me} B. Samia, la présidente de l'association «Home», qui est spécialiste des fonds marins, a été confortée dans son initiative par le Commissariat national du littoral, par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables ainsi que par une importante coopération technique belge. Selon M^{me} B. Samia, la présidente de l'association «Home», «notre approche est dédiée à la formation, à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection et la préservation du patrimoine naturel et en particulier de la mer qui reçoit tous nos déchets».

Selon notre interlocutrice, ce sont les auteurs de la pêche abusive et de la pollution marine qui sont ciblés, notamment ceux qui sont soumis au respect d'une charte pour une pêche durable, aux pêcheurs sous-marins, aux pêcheurs artisanaux, aux plaisanciers et aux pêcheurs amateurs.

Cette dernière, nous précise à ce titre, que plus d'une centaine de personnes a déjà été sensibilisée à cette problématique, ainsi que plusieurs dizaines de

pêcheurs et des fonctionnaires de l'administration locale qui, eux, bénéficient dans ce cadre d'une formation avec des baptêmes de plongée sous-marine.

Cette association marine, qui a vu le jour en octobre 2015, a déjà concrétisé plusieurs projets dont «ambassadeurs de la mer», le projet «pêcheurs responsables», ainsi que «le projet tri sélectif des déchets» qui a touché plusieurs quartiers de Tipasa, un projet qui a mis à contribution le Centre d'enfouissement technique de Sidi Rached. Cette présidente de l'association «Home» nous révèle, en outre, que «plusieurs organismes nous sollicitent pour contribuer à plusieurs campagnes de sensibilisation, auprès des pêcheurs, des étudiants de l'École de pêche de Cherchell et auprès des structures de l'environnement». D'ailleurs une journée d'information et de sensibilisation vient de se dérouler récemment au sein de l'École de pêche de Cherchell, où plusieurs experts, à l'instar du D^r Nouar, ont animé des conférences sur les thèmes cités plus haut.



Photos : DR

En marge de cet événement, un expert du Centre national de recherche de la pêche et de l'aquaculture, a bien voulu donner des précisions sur le phénomène de la pollution des écosystèmes aquatiques et sur la prolifération des algues, en révélant que «cette pollution pourrait être liée à la prolifération d'algues marines, qui constitue avec les phytoplanctons et les algues brunes et vertes, un type de pollution sévère pour notre écosystème». D'autres spécialistes nationaux ont, pour leur part, évoqué ce problème de pollution avec des réserves en nous disant que «les rejets indus-

triels et les colorants peuvent être autant de causes de cette pollution et peuvent être en grande partie à l'origine du dysfonctionnement observé au niveau de la faune et de la flore maritime».

Il convient cependant de signaler que des études et des informations données à ce propos par le Pnud et la FAO sont édifiantes ; il a été révélé à ce titre, que «les pollutions d'origine terrestre à l'instar des pollutions agricoles, le rejet de fertilisants, de pesticides et de déchets non traités y compris les déchets plastiques, représentent environ 80% de la pollution marine à l'échelle mondiale.

Dans le monde entier, les habitats marins sont contaminés par des débris et déchets d'origine humaine. Les déversements de pétrole restent une source de préoccupation». Toujours selon cette source, «l'excès de fertilisants provenant des égouts et des rejets agricoles a entraîné une multiplication des zones à faible teneur en oxygène (hypoxiques) aussi appelées zones mortes, où la majeure partie de la vie marine ne peut pas survivre, entraînant la destruction de certains écosystèmes. Ces proliférations peuvent être nocives, provoquant la destruction massive de poissons, la contamination par toxines des produits de la mer et altérant les écosystèmes». L'alarme est tirée dans ce contexte par un sévère constat de cette même source qui révèle que «pour augmenter les rendements de leurs cultures, certains agriculteurs ont eu recours aux fertilisants. Ces pratiques ont des conséquences sur la qualité du sol. La présence de fortes quantités de nitrates dans les rivières favorise la prolifération de végétaux aquatiques. Les nitrates sont présents dans les eaux souterraines et donc dans les eaux de boisson. Cette situation est, quant à elle, négative pour la santé».

Houari Larbi

MOSTAGANEM

77 agressions contre les enfants enregistrées en 10 mois

Selon le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya parvenu ce mercredi, de janvier au mois d'octobre 2017, 77 actes de violence ont été commis à l'encontre de 48 garçons et 29 filles dans des cas d'agressions physiques, sexuelles et des cas de maltraitance.

Le bilan des constats d'échec en matière de protection de l'enfant est en nette baisse par rapport à la même période de l'année dernière dans la wilaya de Mostaganem où il a été enregistré 108 cas. Au 31 octobre 2017, le service de la médecine légale a enregistré 9 cas d'agressions sexuelles survenues surtout dans des zones rurales alors que 84 agressions sexuelles sur des mineurs(es) ont été répertoriées par le service de la médecine légale durant l'année 2016 à

Mostaganem. Les principaux délits : l'attentat à la pudeur, le viol, les affaires d'incitation de mineurs à la débauche et des cas de pédophilie. Des délits aussi graves les uns que les autres et punis par la loi.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des cas non déclarés. Le pire est que ces franges mineures souffrent en silence étant donné que 60% de ces abus sont perpétrés dans un cadre familial. Les statistiques révèlent que les violences sexuelles sont définies par

le fait de forcer ou d'inciter (un mineur) à prendre part à une activité sexuelle. Cela constitue une atteinte à son intégrité physique et psychique, le mineur n'ayant pas la maturité et le développement suffisants pour en comprendre le sens, ni les conséquences. Un mineur est défini selon le code pénal comme une personne âgée de moins de 18 ans. Toutes les infractions sexuelles sont punies par la loi telles que les viols, les attouchements sexuels, les atteintes sexuelles sur mineur sans violence, ni contrainte ou menace ou de simples propositions, quelle qu'en soit la teneur faite via internet par un adulte sur un mineur et la corruption de mineur qui est une forme d'incitation à la débauche et enfin, le recours à un(e) prostitué(e)



mineur(e). Concernant la violence contre les femmes pour les 10 premiers mois de l'année 2017, 99 cas d'agressions physiques ont été enregistrés, dont 77 cas phy-

siques, 20 cas de maltraitance et 2 cas d'attentat à la pudeur contre 142 cas analogues recensés en 2016.

A. B.

22 harragas dont des femmes et des enfants interceptés

Ils étaient 22 jeunes candidats à l'émigration clandestine, âgés entre 20 et 36 ans, à prendre le large à la faveur d'une mer très calme dans la journée du mercredi dernier, à bord d'un zodiac équipé d'un moteur de 1 000 chevaux à partir de la plage de Cap Ivi, relevant de la localité de Benabdelmalek-Ramdane à destination des côtes ibériques. Le groupement des gardes-côtes des eaux territoriales de Mostaganem les a localisés à 8 milles nautiques pour les intercepter et les ramener à terre puis remis à la gendarmerie.

Après la visite médicale d'usage, les harragas ont été traduits en audience en comparution immédiate auprès du tribunal de Sidi-Ali.

A. B.

Les corps de deux hommes repêchés en mer

Le mercredi 22 novembre aux environs de 16 heures et le lendemain le jeudi matin, les corps de deux hommes ont été repêchés en mer en état de décomposition avancée.

Un lien est établi entre cette découverte et celle de vendredi dernier d'un autre immigré clandestin retrouvé mort et récupéré près de la plage de Benabdelmalek-Ramdane. La première victime serait âgée entre 25 et 30 ans et a

été découverte par des pêcheurs près de la plage de Benabdelmalek-Ramdane. Le jeudi matin, un autre cadavre a été pris dans les filets d'un chalutier immatriculé au port de pêche de Mostaganem.

Le corps très abîmé est celui d'un jeune homme dont l'âge est difficile à évaluer ayant visiblement séjourné longtemps dans l'eau. Il n'a pu être identifié pour l'instant.

Une autopsie sera pratiquée au service de la médecine légale pour déterminer l'identité des 2 victimes et les causes de leurs décès. La gendarmerie a ouvert une enquête.

A. B.

LE COUP DE BILL'ART
DU SOIR

Le Nœud gordien

Par Kader Bakou

La Télévision algérienne a montré mardi soir le film *El Okda* (le Nœud), avec Hichem Mesbah et Ahmed Benaïssa dans les rôles principaux. Dans ce film policier produit par l'EN-PA en 1992, les nœuds de l'énigme se dénouent l'un après l'autre. Au passage, l'auteur du scénario envoie volontairement le téléspectateur sur de fausses pistes, notamment sur les traces du plombier qui avait vu la cachette de l'argent dans l'appartement ou du jeune qui montre à sa mère un paquet de fric d'origine indéterminée.

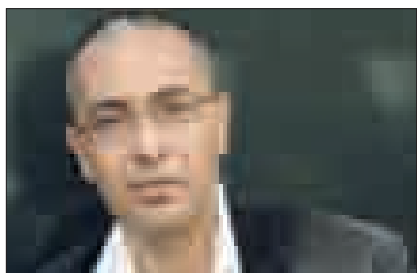
En réalité, le fin limier chargé de l'enquête qui a sa petite idée sur l'assassin, le tenait en laisse, dès le début. Au moment voulu, il ressert le nœud, «gordien» dirons-nous, autour de son cou, jusqu'aux aveux. C'est avec le détective que nous découvrirons l'assassin au-dessus de tout soupçon.

Le *Nœud*, un film dont on a peu entendu parler, mais qui n'est pas mal.

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

Kamel Daoud nous écrit



Je viens de lire l'opinion écrite par M. Mohamed Magani. Usant du droit de réponse, je vous prie de bien préciser que je n'ai jamais été membre du FIS comme affirmé par cet auteur, ni coté ses membres ni ayant été proche de cette mouvance née en 1990 à l'époque où j'étais déjà à l'université d'Es-Sénia Oran.

Cette information étonnante me laisse des doutes sur la rigueur du signataire de cette opinion et sa facilité d'affirmation non vérifiée lourde de conséquences. Sans parler du sous-entendu insultant d'«informateurs locaux», en forme de jugement sur le patriotisme d'autrui, du haut de la prétention d'une critique objective.

K. D.

DÉCÈS

Les familles Sahnoun, Berrami et Meghired ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Sahnoun Doudja née BERRAMI

survenu le vendredi 24 novembre 2017 et entermée le même jour au cimetière d'El-Kettar.

Que Dieu puisse accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

MUSIQUE

Locif Amrani, le pionnier de la house kabyle

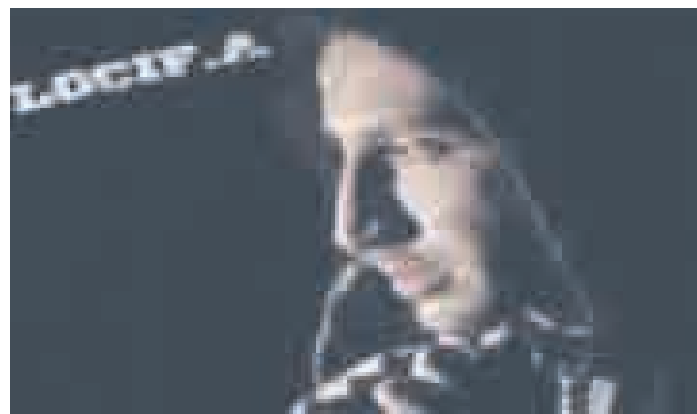
Le clip de *Mi Senigh* s'est classé numéro 1 au «Top Chena» (Top de la chanson) de la Chaîne 4 de la télévision algérienne. Locif Amrani travaille actuellement sur les chansons de son troisième album, dont la sortie est prévue au cours des premiers mois de l'année 2018.

Locif Amrani prépare un single dont la sortie est prévue en décembre 2017. En parallèle, il est en phase de tournage d'un clip, le deuxième après celui de la chanson *Mi Senigh* qui s'est classé numéro 1 au «Top Chena» (Top de la chanson) de la Chaîne 4 (amazighophone) de la télévision algérienne. Cette très belle et entraînant chanson est interprétée dans un style et avec une voix qui rappellent beaucoup ceux de Takfarinas. Le chanteur kabyle est également en train de travailler sur les chansons de son troisième album, dont la sortie est prévue au cours des premiers mois de l'année 2018.

Anda Ad Kem Afagh, le premier album de Locif Amrani est

sorti en 2014. Il comporte six chansons, à savoir *Attendemed*, *Ne t'en vas pas*, *Ayen Akka*, *Iniyid*, *Anda Ad Kem Afagh* et, enfin, *Zin Tudin*. Il sera suivi par *Mi D-Me ktagh*, enregistré dans un style moderne, alliant folk kabyle, reggae et house (techno) et constitué de sept chansons : *Zzin Ghlayen*, *Ma Mazal* (reggae), *Lhif Ur Yettasaâf*, *Ad Beddlehg Abrid*, *Ruh Anegh-lyi*, *Mi D-Me ktagh* et *Mi As-Nnigh*. Dans les sept chansons de cet album, l'artiste parle, particulièrement, de l'amour et des «difficultés de vivre dans notre société», comme nous le dira-t-il lui-même.

Né le 30 octobre 1988 à Boghni (Tizi Ouzou), Locif Amrani habite aujourd'hui à Tizi Ameur (douar



Photos : DR

Boumahni, commune de Aïn Zaouia, près de Draâ El Mizan). «C'est le village de cheikh Hssissen», tient-il à préciser. Il a commencé à apprendre sérieusement la musique en 2006. Aussi, il a étudié le temps d'une année, la musique orientale à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Aujourd'hui, il joue de plusieurs instruments de musique, notamment le mandole, la guitare,

la flûte, la derbouka et le bendir.

L'amour est le (beau) thème qui revient le plus souvent dans les chansons de Locif Amrani. Malgré son année d'études en musique orientale, il a opté pour un style peu habituel, un mélange de reggae, de house et de folklore kabyle. Les fans de Locif Amrani attendent avec impatience les nouveautés de l'artiste kabyle.

Kader B.

OPÉRETTE MAÂLIM

Sur les traces des héros de la Révolution algérienne à El-Eulma

L'opérette *Maâlim* (repères) de la coopérative culturelle Afkar oua founoun de la ville d'El-Eulma (Sétif), présentée au palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine, a réussi à voyager avec son public sur les traces des héros de la Révolution algérienne à El-Eulma (ex-Saint-Arnaud).

Pendant près d'une heure, le spectacle a revisité une page glorieuse de l'histoire du nationalisme indépendantiste dans la ville d'El-Eulma, particulièrement son marché qui fut le théâtre d'une retentissante opération de fidaïyine qui avait amené l'administration coloniale française à imposer, dans sa furie revancharde, un blocus contre la ville pendant 15 jours.

L'auteur et metteur en scène de l'œuvre, Abdelwahab Temhachet, a réussi avec talent à monter un beau spectacle, mariant avec symbiose scènes théâtrales et chorégraphie, avec chant et musique.

Quatorze comédiens, majoritairement des jeunes, ont interprété l'opérette qui

reflète l'attachement de la jeune génération à leur révolution libératrice, a indiqué Temhachet qui a interprété le rôle d'un harki (collaborateur) dans cette œuvre présentée dans le cadre du programme de célébration du 63^e anniversaire de la Révolution de novembre, arrêté par la direction de wilaya de la culture.

La coopérative culturelle Afkar oua founoun, créée en 2011, a monté plusieurs spectacles.

Elle apporte actuellement les dernières retouches à une nouvelle pièce pour enfants, intitulée *El Kassoul* (le paresseux), qui devra être présentée durant les prochaines vacances d'hiver, a indiqué Temhachet.

Actucult

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA

Samedi 25 novembre à 18h : Hommage à Djamel Allam.

Concerts de Boudjemaâ Agraw, Brahim Tayeb, Hafid Djemai, Mounia Aït Meddour... Sortie d'un coffret comprenant l'intégralité du répertoire musical de Djamel Allam.

LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE (ALGER-CENTRE)

Samedi 25 décembre à partir de 14h : Rachid Boudjedra signera son livre *La déposssession* (éditions Frantz-Fanon).

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH (OULED FAYET, ALGER)

Dimanche 26 novembre à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger «Salam Tchaïkovski», sous la direction du maestro Amine Kouider.

LIBRAIRIE MÉDIA-PLUS (32, RUE ABANE-RAMDANE, CONSTANTINE)

Samedi 25 novembre à partir de 14h : Yasmina Gharbi-Mechahra dédicacera son nouveau roman *Sonia, le calvaire au féminin* (éditions Média-Plus, 2017).

SALLE IBN ZEYDOUN DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Jeu 30 novembre à 19h : Spectacle «Soufia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA.

Vendredi 8 décembre à 19h : Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi. Entrée : 800 DA.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (4 BIS, RUE YAHIA-MAZOUNI, EL-BIAR, ALGER)

Jusqu'au 15 décembre : Exposition artistique «Cycles» par l'artiste Amina Benboureche.

GALERIE SIRIUS (139, BD KRIM-BELKACEM, TELEMLY, ALGER)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition collective «Lumières différentes» des artistes Valentina Ghanem Pavlovskaya, Smail Ouchene, Nacib Rachid, et Belmekki Mourad.

PALAIS DES RAÏS, BASTION 23 (BAB-EL-OUED, ALGER)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition de photographie «Il y a cent ans en Algérie», comportant des photos prises entre le 23 février 1903 et le 7 juillet 1903 par Monseigneur Guérin et le père Vellard, dans

des oasis d'Algérie.

GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Jusqu'au 25 novembre : Exposition «Aurassia», de l'artiste Noureddine Taberha.

GALERIE D'ART DAR EL-KENZ (LOT BOUCHAOUI 2, N° 325, CHÉRAGA, ALGER)

Samedi 25 novembre : «18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zoulid, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djeflal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE D'ART (RÉSIDENCE SAHRAOUI, LES DEUX-BASSINS, BEN AKNOUN, ALGER)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

SEEN ART GALERY (DÉLY IBRAHIM, ALGER)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

MUSIQUE

Khaled en concert à Djeddah en décembre



Le chanteur raï Cheb Khaled va animer un concert «pour hommes» à Djeddah, en Arabie Saoudite, le 14 décembre prochain, ont annoncé des médias locaux.

Le célèbre chanteur algérien devra partager la scène avec le rappeur américain Nelly lors de ce concert, qualifié par les médias saoudiens du «plus important événement artistique de l'année 2017».

Organisé par l'Autorité du divertissement, un organisme public, le concert est interdit aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans, précise la même source.

L'organisateur a programmé un autre gala pour le 29 novembre, ouvert «exclusivement aux femmes», animé par une chanteuse yéméno-émirat.

Soirmagazine

Animé par Naïma Yachir
Numéro 306
soirmagazine@yahoo.fr

ENTRETIEN

«Avoir du mal à jeter quoi que ce soit peut relever de la maladie mentale»

Dans cet entretien, D' Yacine Agha, médecin psychiatre et psychothérapeute dans un établissement public, explique à quel stade la collection d'objets verse dans la pathologie. Il recense, de même, les différents symptômes et causes de la maladie.

VOYAGE CULINAIRE

Marka bel lékross, une saveur bônoise

Nous allons partager une très vieille recette de l'Est algérien, plus exactement de la ville de Annaba la Coquette. Ce plat qui fait partie du terroir bônois est très peu connu, mais reste présent chez les vieilles familles lors des fêtes de mariage, fiançailles ou encore de cérémonies religieuses.
Lire en page 12

C'EST MA VIE

40° à l'ombre (1^{re} partie)

Darine habitait un des quartiers les plus huppés, situé à la périphérie d'une grande ville côtière. Leur maison, «L'Alhambra», une magnifique villa de type hispano-mauresque à deux niveaux avec un vaste patio, vue sur mer, était une demeure où il faisait bon vivre et recevoir.
Lire en page 13

Je ne jette jamais rien, même pas la vaisselle ébréchée !

Par Soraya Naili

séparer, c'est perdre une partie de mon histoire. Une phrase qui a le don de me faire monter la moutarde au nez ! Si au moins nous habitions une villa avec un grenier ou une cave, je comprendrai. Dans un trois-pièces, ce n'est juste pas possible !»

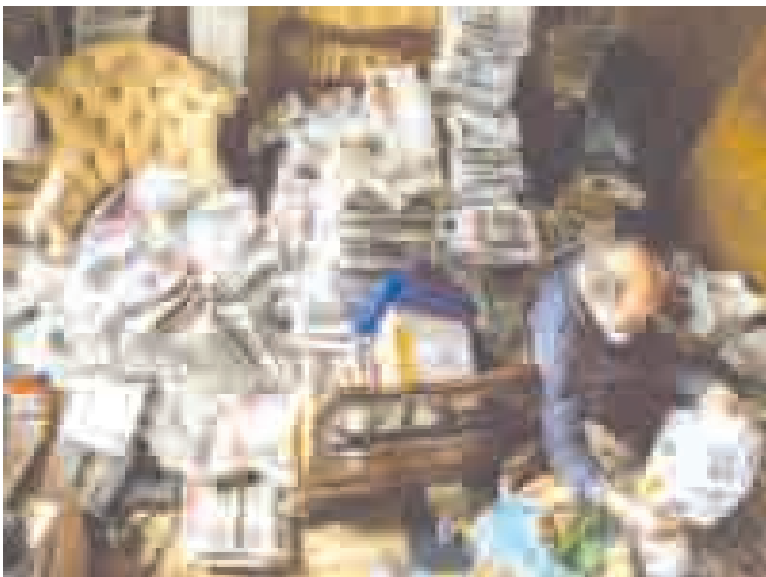
Dalila, 39 ans

«Le bric-à-brac à la maison, il n'y a rien de pire. J'ai grandi dans un appartement encombré d'objets hétéroclites qui grignotaient mon espace vie. Mes parents gardaient tout. Absolument tout. Vêtements, meubles, articles électroménagers en panne, disques vintage, pièces autos, matelas râpés, couvertures usagées, lampes cassées, vieux magazines, prospectus publicitaires... Le cagibi a débordé puis ce fut autour des placards et des armoires de craquer.

Ce capharnaüm a gagné chaque coin de notre logement. Imaginez l'énergie qu'il fallait déployer juste pour faire le ménage ! J'ai développé une telle phobie pour ce genre de bazar que ça a produit l'effet inverse chez moi. Depuis que je suis mariée, je jette, trie et donne même des choses dont ma famille pourrait avoir besoin, au grand dam de mon mari. Combien de fois n'a-t-il pas cherché une veste, une chemise ou une paire de chaussures presque jamais portées sans réussir à mettre la main dessus. Dans ma maison, rien ne traîne. J'ai une décoration minimaliste et dépouillée. Je n'accumule jamais ce qui tombe en panne par exemple. Lorsque je rachète un objet, je me débarrasse aussitôt du précédent. Il y a moins de poussière et on respire mieux lorsque tout est bien rangé. En tout cas, c'est ainsi que je le ressens.» Accumuler des objets hors d'usage au fil des années a le don de mettre en rogne les autres.

Ceux qui vivent à proximité de ces «collectionneurs» sont finalement les seules à souffrir de ces écuries d'Augias qu'ils aimeraient pouvoir nettoyer, sans y parvenir ! ♦

Ce sont des accumulateurs compulsifs. Vaisselle ébréchée, paperasse inutile, anciens bibelots, vieux meubles, vêtements démodés, vieilles chaussures, coupures de journaux, boufons rouillés, bouteilles vides, téléviseurs en panne, cassettes, CD, livres, vinyles... ils ne jettent absolument rien. Résultat des courses : leur maison a des airs de bazar.



Photos : DR

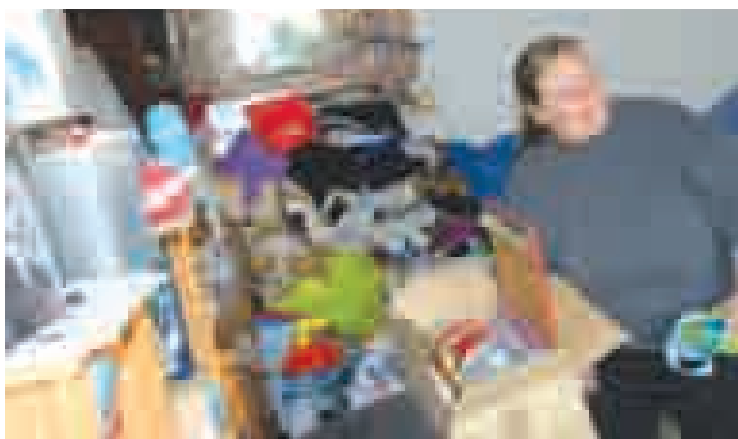
Un véritable capharnaüm. Cette manie de tout stocker porte le nom d'une mystérieuse maladie : la syllogomanie. Dans ce cas, on parle de l'accumulation pathologique d'objets. La réponse de ces entasseurs compulsifs est toujours la même : «On ne sait jamais, ça peut toujours servir.» Les années passent et la montagne du fatras grandit. Impossible de se séparer de ces «reliques». Des trésors qu'il ne faut surtout pas leur arracher des mains. Les premiers à trinquer sont leurs

défraîchies, casseroles rouillées, matelas flapis, poste radio hors d'usage... Un vrai marché aux puces. J'ai essayé à maintes reprises de la convaincre de se débarrasser de tout ce bric-à-brac. En vain. Elle s'accroche à ses objets comme si c'était des trésors et refuse d'entendre raison. Une fois, j'ai profité de son absence pour balancer une partie de ce capharnaüm. J'ai agi dans son dos, sans lui en piper mot, pensant qu'elle ne remarquerait rien. A son retour, elle a tout

toujours peur de manquer de quelque chose. La misère du passé l'a marquée à vie. C'est la seule explication que je trouve à ce comportement irrationnel.»

Ismail, 62 ans

«J'ai une conservatrice d'objets anciens à la maison : ma femme. Elle pourrait ouvrir un musée d'antiquités chez nous tellement elle ne jette jamais rien : ses cahiers d'écolière, ses barboteuses quand elle était bébé, les vêtements de nos



«Le bric-à-brac à la maison, il n'y a rien de pire. J'ai grandi dans un appartement encombré d'objets hétéroclites qui grignotaient mon espace vie. Mes parents gardaient tout. Ce capharnaüm a gagné chaque coin de notre logement. J'ai développé une telle phobie pour ce genre de bazar que ça a produit l'effet inverse chez moi, au grand dam de mon mari.»

proches qui essaient bon an mal an de jeter quelques vieilleries à leur insu. Mais gare à eux s'ils se font surprendre ! Crise de nerfs assurée.

Lamia, 43 ans

«Ma mère a la manie de tout conserver. Son appartement croule sous les objets inutiles. Armoires et placards débordent de partout. Cela va de vieux vêtements, couvertures

de suite repéré les objets disparus et m'a fait une grosse crise de nerfs. Ma mère est âgée. Je ne veux surtout pas la contrarier.

Depuis ce jour, je n'ai plus touché à son fatras. Je pense que cette accumulation est due à l'enfance très pauvre de ma mère. Elle a manqué de tout. Elle a eu froid, elle a marché pieds nus et n'a pas mangé à sa faim. Des années plus tard, elle a

enfants, leurs jouets, ses robes de la mode des années 70, d'anciens téléviseurs en noir et blanc... Cette accumulation de choses encombrantes et inutiles nous vaut régulièrement des disputes. Voir notre espace vital se réduire à cause de cet attirail sans intérêt me met hors de moi. Mon épouse brandit toujours le même argument : j'ai un attachement affectif à ces choses. M'en

du doigt ses cheveux. Notre victime, tétanisée, restera immobile, subissant les sarcasmes de sa classe durant toute la séance de tyrannie.

Tournée en dérision, elle quittera les lieux en pleurs, appelant au secours ses parents, en leur jurant qu'elle ne remettra plus les pieds à l'école. Des parents impuissants face au chantage des enseignants qui, eux, profitent sans doute de l'incurie de leurs supérieurs pour exercer leur pouvoir, une société civile mal organisée et, pendant ce temps, des enfants continuent d'être agressés dans leur cœur et dans leur chair, humiliés, torturés, gardant des traces indélébiles de leurs sévices. Une situation qui dure et qui va en s'amplifiant. Qui les protégera ? ♦

ATTITUDES

Par Naïma Yachir
naiyach@yahoo.fr

Tortures

L'Algérie, comme d'autres pays, a fêté le 20 novembre dernier la Journée mondiale de l'enfant. Une convention signée par plusieurs nations définissant les droits de l'enfant, en marquant son 28^e anniversaire.

Plus d'une cinquantaine d'articles rappellent leurs droits. Dans cet écrit, nous ne citerons qu'un seul, celui qui nous paraît le plus fondamental : jouir de l'amour et bannir la violence. Un article qui demeure malheureusement un vœu

pieux, puisque nos enfants continuent de subir les pires brutalités, là où ils se trouvent, à la maison, dans la rue et, le pire, dans l'enceinte des établissements scolaires. Les exemples à ce sujet sont nombreux et édifiants. Pourtant, des textes ont été élaborés pour les protéger, mais nos maîtres et les premiers responsables de nos écoles en font fi.

Des témoignages poignants nous interpellent, à l'exemple de ce petit garçon d'Oran d'à peine 7 ans qui se fait

battre tous les jours par sa maîtresse qui s'acharne sur lui comme une forcenée, en lui laissant des bleus sur différentes parties du corps ou lui couvrant le visage de crachats.

Cette adolescente de 14 ans qui poursuit ses études dans une école privée à Alger a été la risée de ses camarades lors d'un cours de français orchestrée par son professeur. Elle a été choisie comme modèle type de la satire, thème de la leçon ce jour-là. Ainsi, les enchères allaient bon train. C'est sa chevelure qui sera prise en exemple. «Ses cheveux sont moches», dira un élève ironique.

«Encore un terme plus fort, encore», renchérit le prof. Un autre camarade prend le relais en riant aux éclats : «Ils sont rêches, on dirait un arbre», pointant

D^r YACINE AGHA, MÉDECIN PSYCHIATRE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE
DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC, AU SOIRMAGAZINE :

«Avoir du mal à jeter quoi que ce soit peut relever de la maladie mentale»



Photos : DR

Dans cet entretien, D^r Yacine Agha, médecin psychiatre et psychologue dans un établissement public, explique à quel stade la collection d'objets verse dans la pathologie. Il recense, de même, les différentes causes et symptômes de la maladie.

Soirmagazine : Des personnes peuvent garder des objets par besoin ou pour se remémorer un sentiment. Qu'en est-il de celles qui cumulent compulsivement ? A quel stade on évoque la syllogomanie ?

D^r Yacine Agha : Être attaché à certains objets c'est normal, mais avoir du mal à jeter quoi que ce soit peut relever de la maladie mentale. L'accumulation compulsive ou la syllogomanie ou thésaurisation pathologique est le fait d'accumuler de manière excessive des objets indépendamment de leur utilité, de leur valeur, parfois sans tenir compte de leur dangerosité ou de leur insalubrité. L'accumulation excessive peut aller jusqu'à affecter la mobilité et interférer avec des activités de base comme faire la cuisine ou le ménage, voire se laver ou dormir.

Le trouble est défini par une accumulation volontaire ou incapacité à jeter un grand nombre de possessions qui semble à toute autre personne inutiles ou d'un intérêt très limité, un lieu de vie encombré au point de limiter les mouvements.

Quelles sont les causes de cette maladie ? Y a-t-il des niveaux ou une évolution ?

Cela pourrait se produire pour différentes raisons telles que :

- ils ont peut-être vécu des expériences de

vie (traumatisme ou abus) qui leur ont rendu difficile la confiance ou la connexion avec les gens et par conséquent la connexion au bien est plus sûre ;

- la culture du matérialisme constamment renforcée dans la publicité et la culture populaire ;

- ils peuvent avoir eu des problèmes de deuil et ont peur de faire face à la perte ;

- ils peuvent avoir des problèmes avec les compétences organisationnelles et autres capacités mentales qui rendent difficile de se débarrasser des choses.

Pour ce qui est de l'évolution de cette pathologie, il existe différents degrés d'accumulation compulsive.

Si la syllogomanie est un trouble déjà très handicapant, sa forme la plus extrême porte le nom du syndrome de Diogène. Les victimes de cette pathologie vivent totalement recluses chez elles, dans un bazar d'objets et de déchets inimaginables.

Les personnes âgées de plus de soixante ans restent les plus touchées par le syndrome de Diogène. Souvent en dépression, elles tentent de combler l'absence de liens humains par l'accumulation de nourriture avariée, saletés et même, parfois, excréments. L'hygiène tout comme le rangement sont laissés à l'abandon.

Quelles sont les symptômes ? Comment différencier les personnes atteintes de ce syndrome des collectionneurs ?

Pour ce qui est des symptômes, je me réfère au DSM 5, qui est le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, et représente la référence pour les spécialistes du monde entier.

Ce manuel a établi un ensemble de critères (symptômes) pour la syllogomanie. Il s'agit de :

- difficultés persistantes à jeter ou à se séparer de certains objets, indépendamment de leurs valeurs réelles ;

- la difficulté est due à un besoin ressenti de conserver les objets et à la souffrance associée au fait de les jeter ;

- la difficulté à jeter des objets aboutit à une accumulation d'objets qui envahissent et encombrer les lieux d'habitation compromettant de manière importante leur fonction première. Si ces espaces sont dégagés, c'est uniquement grâce aux interventions de membres tiers de la famille ou agents d'entretien ;

- l'accumulation entraîne une détresse cliniquement significative ou une altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants.

Pour parler de syllogomanie, ces symptômes ne doivent pas être imputables à une affection médicale ou d'un autre trouble mental. S'agissant de les différencier des collectionneurs, ces derniers peuvent accumuler plusieurs objets : pièces de monnaie, cartes postales, bouchons de bouteille, etc. Ils éprouvent un sentiment de fierté face à leurs collections. Il s'agit d'une activité sociale qui permet de participer à des rencontres avec d'autres collectionneurs partageant le même intérêt.

Par ailleurs, certaines collections peuvent exiger un grand espace physique, mais cela ne veut pas dire qu'elles empiètent sur l'espace vital.

Quelles sont les conséquences de cette maladie sur la personne et son entourage ?

Les conséquences sont nombreuses et sur plusieurs plans, notamment socio-familial. En effet, par honte ou par

Par Sarah Raymouche

crainte de la critique, la syllogomanie amène l'individu à se replier sur lui-même, dans son monde que lui seul peut tolérer. Il s'isole ainsi de son environnement familial et professionnel.

Sur le plan matériel, les conséquences peuvent être graves et dramatiques, elles vont de l'insalubrité au risque accru d'incendie.

Les conséquences psychiques sont aussi très importantes.

Existe-t-il des traitements ?

Oui, des traitements existent et reposent sur :

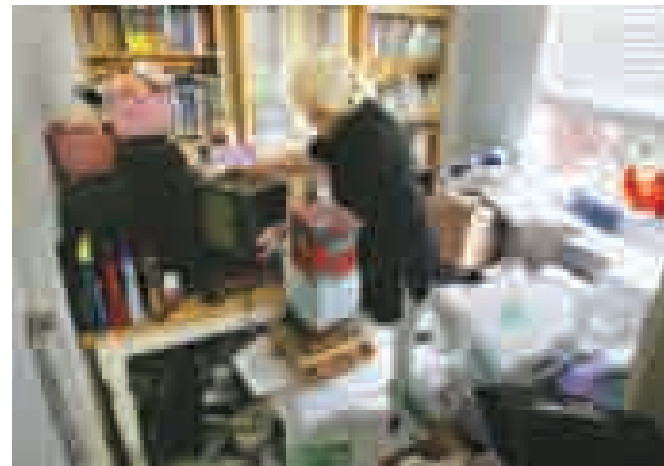
- la prise de conscience du trouble par l'individu lui-même, et plus précisément du handicap causé par son comportement ;

- le bénéfice des soins engagés dépend en partie de l'adhésion du sujet à la thérapie, et donc de sa propre motivation à changer. La psychothérapie a pour but de restaurer l'estime de soi, de travailler la motivation à changer et d'acquiescer de nouvelles habitudes adaptées ;

- les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) avec visite à domicile ont prouvé leur efficacité. Pour ce qui est du traitement médicamenteux, il s'agit de la prescription d'antidépresseurs.

Un dernier mot...

En conclusion, je dirais que la question du soin de la syllogomanie est souvent soulevée par un proche, car le malade lui-même peine à se faire aider par honte ou par déni. Mais il faut toujours y aller doucement et avec subtilité. Il ne faut pas se montrer intrusif.



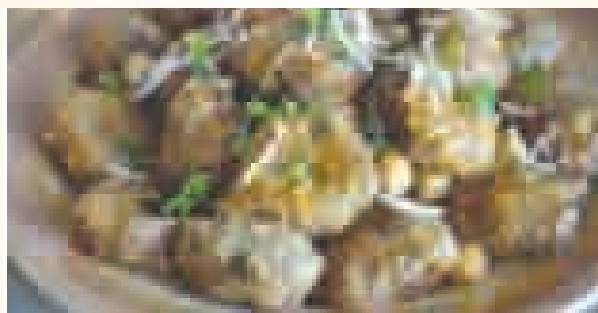
VOYAGE CULINAIRE

Par H. Belkadi

Dans notre voyage culinaire de cette semaine, nous allons partager une très vieille recette de l'Est algérien, plus exactement de la ville de Annaba la Coquette. Ce plat qui fait partie du terroir bônois est très peu connu, mais reste présent chez les vieilles familles lors des fêtes de mariage, fiançailles ou encore de cérémonies religieuses.

C'est une recette que je ne connaissais pas et, il faut l'avouer, j'en étais épatée tant par sa simplicité que par le nom qu'elle porte. Un nom que je n'avais jamais entendu auparavant et qui m'a semblé bizarre. J'ai essayé d'en comprendre le sens, mais personne n'a su me l'expliquer, me disant simplement que c'est de la viande hachée façonnée sous forme de galettes. Je m'en suis contentée et su que depuis la nuit des temps, *marka lekross* se cuisinait dans les foyers bônois et est devenu un mets mythique, transmis de mère en fille, que l'on retrouve et savoure avec un plaisir partagé entre proches et amis durant les fêtes familiales et les cérémonies religieuses. Très populaire chez les gens de la région de l'Est, *tadjine lekross* est devenu la recette idéale pour des invités surprise. En effet, cette recette peu coûteuse et qui ne demande pas beaucoup de temps est tellement facile

Marka bel lekross, une saveur bônoise



à réaliser car cuisinée exclusivement avec de la viande hachée, façonnée en galettes frites, trempées dans une sauce blanche épaisse et parfumée au cumin frais, mélangée à de pois chiches tendres, le tout parsemé de feuilles de persil frais et arrosé d'un filet de jus de citron. Irrésistible à son goût, on en devient très vite un fidèle adepte. Et comme dit l'adage, *li dak el benna, ma yethanna*.

LA RECETTE

INGRÉDIENTS :

1) Pour la sauce : 1 ou 2 morceaux de viande, 1 gros oignon, 1 poignée de pois chiches trempés la veille, 1 c. à s. de concentré de tomates, 4 grosses gousses d'ail, 1 c. à c. de

cumin, 2 c. à s. d'huile végétale, sel/poivre, 1 c. à s. de farine
2) Pour les galettes de viande hachée : 700 g de viande hachée, 1 bouquet de persil frais, 250 g de fromage fondu, 1 œuf, 2 c. à s. de chapelure, de l'huile pour la friture.

Préparation : Commencer par prendre un bol en verre pour préparer la *tehrissa* (le mélange d'ail écrasé, de cumin, de sel et de poivre), puis réserver. Dans une marmite à fond épais, placer les morceaux de viande et les faire dorer dans l'huile chaude. Saupoudrer de farine et bien mélanger. Ajouter l'oignon râpé et laisser fondre puis couvrir d'eau tiède. Ajouter les pois chiches et la moitié de la *tehrissa*, poivrer et saler. Couvrir la marmite et laisser cuire sur feu moyen. Pendant ce temps, préparer les galettes en mélangeant la viande hachée, le bouquet de persil ciselé, le fromage, le reste de la *tehrissa*, la chapelure, le sel, le poivre et le cumin.

Former alors des galettes moyennes. Les passer à la farine, puis les frire sans trop les cuire. Les mettre sur du papier absorbant et réserver. Lorsque la viande est cuite, ajouter le concentré de tomates et rectifier l'assaisonnement au besoin, laisser mijoter quelques minutes pour que la sauce réduise un peu. Plonger alors les galettes de viande hachée et les laisser tremper et s'imprégner de la sauce.

Au moment de servir, parsemer de quelques branches de persil et arroser d'un filet de jus de citron. On pourrait accompagner d'œufs durs coupés en quartiers.



Photo : DR

40° à l'ombre

Par Djillali Hadjebi

(1^{re} partie)

per l'ennui en se plongeant dans la lecture de ce célèbre roman anglais. Il était quinze heures et il faisait encore chaud, très chaud même. Le silence était total, toute la cité semblait être tombée en léthargie. Quelques instants après, elle leva la tête après avoir entendu un petit bruit.

A travers les colonnettes en béton peintes en blanc, elle vit Moussa, leur fidèle jardinier, un vieil homme d'une soixantaine d'années, le long d'une allée en train de nettoyer tranquillement les massifs de roses et de sarcler leurs pourtours à l'aide d'une binette.

Un chapeau de paille bien enfoncé sur la tête, il était plié en deux et jetait de temps à autre un œil sur

l'écoulement de l'eau dans les petites rigoles d'irrigation. Avec sa femme Leïla, ils habitaient un réduit au fond du jardin. Venu de son lointain Touggourt, il était à leur service depuis plus d'une vingtaine d'années. Autant l'homme que sa femme, ils étaient d'une gentillesse et d'une affabilité hors du commun.

Quand ils recevaient du monde, Leïla venait toujours donner un coup de main à la cuisine.

Une légère brise marine et le chapeau de la jeune fille posé sur la balustrade s'envola, tomba de l'autre côté. A contrecœur, elle se leva pour le récupérer. Les marches de l'escalier en marbre blanc étaient si chaudes qu'elle poussa un petit cri en sursautant avant de les dévaler deux à deux. Puis le corps penché en avant et la main tendue, la jeune fille s'était prise à deux fois pour attraper son petit bob rose, avant de remonter au même rythme les marches et de reprendre sa place quelque peu essoufflée. Du fond du jardin lui parvenait maintenant un filet de voix de Leïla, la femme de Moussa. Elle était en train de le héler. Comme sa montre indiquait seize heures, c'était sans doute pour le thé ; une tradition, un rituel que le couple ne raterait pour rien au monde.

Il fallait qu'elle sorte, qu'elle se change les idées, qu'elle voit du monde, sinon elle était capable de faire quelque bêtise, s'était dit la jeune fille en se levant et en refermant avec nervosité son livre. Une douche froide rapide, encore une, des vêtements enfilés à la hâte, et elle était dehors ; ne donnant même pas le temps à ses longs cheveux noirs de sécher complètement. Cela leur va tout aussi bien, avait-elle pensé, car ils finissent toujours par friser en vagues ondulantes qui lui descendent jusqu'aux épaules et lui donnent un certain air, un genre ; un peu comme ces superbes filles de la côte qui respirent la gaieté et la joie de vivre même si elles n'ont pas toujours le temps de faire la fête, si occupées qu'elles étaient avec leurs parents dans ces multitudes bouillottes et bazars pour touristes.

Comme la jeune fille voulait marcher un peu, respirer l'air frais du front de mer, prendre peut-être une glace avec des copines, elle avait opté pour un mignon pull de soie rose à pois noirs, une jupette en jean de même couleur qui fermait sur le côté par des boutons-pressions, et enfin des espadrilles blanches à lacets roses montant jusqu'aux mollets et à talons plats. Elle aimait beaucoup ces chaussures d'été qui lui permettaient d'être à l'aise pour marcher. Comme maquillage elle avait juste souligné

ses paupières avec un crayon noir, ce qui donnait plus de brillance à ses yeux gris-vert, et enfin un soupçon de rose, très frais, pour les lèvres.

La grande glace de la salle de bain lui renvoya l'image d'une fille très belle, pleine de vie.

Comme ils habitaient la périphérie, il lui fallait prendre le trolleybus pour gagner le centre-

ville et la station la plus proche était à une centaine de mètres. Tête baissée, la jeune fille s'élança, marchant à petits pas légers le long d'un large trottoir en ondulant, comme si elle était portée par une vague. A peine arrivée, un bus presque vide s'arrêta en silence à la station, juste un petit chuintement d'air comprimé quand les portes aux jointures caoutchoutées s'ouvrirent. La jeune fille qui prenait souvent le trolleybus, notamment pour aller au lycée ou lorsqu'elle rendait visite à sa mère dans son institut de beauté, aimait bien ce moyen de locomotion.

Peints en bleu et blanc et parcourus sur les côtés d'une large bande aux couleurs de l'arc en ciel, rappelant les armoiries de la ville, tous les trolleybus étaient d'une propreté méticuleuse et d'une ponctualité quasi militaire. Une fois montée et pris son ticket, la jeune fille avait jeté un rapide coup d'œil aux autres passagers.

Juste derrière la conductrice, une blonde d'une quarantaine d'années en uniforme bleu de la Régie des transports de la ville, qui lui avait fait un beau sourire de bienvenue, un homme d'un certain âge était plongé dans un journal hippique.

Deux banquettes plus loin un autre homme, en bras de chemise, un livre entre les mains, était si absorbé par sa lecture qu'il ne semblait même pas s'être aperçu que le trolleybus avait marqué un arrêt. Puis au milieu du bus une jeune femme, le visage hâlé par le soleil, en compagnie d'un jeune garçon, était occupée à mettre de l'ordre dans son sac de plage. Tout le reste du véhicule était vide... ♦

(A suivre)

Darine habitait un des plus huppés quartiers, situé à la périphérie d'une grande ville côtière. Leur maison, «L'Alhambra», une magnifique villa de type hispano-mauresque à deux niveaux avec un vaste patio, vue sur mer, était une demeure où il faisait bon vivre et recevoir.

Elle était située au milieu d'un grand et beau jardin avec ses petites allées ombragées, sa fontaine et ses petits jets d'eau. Les hauts murs d'enceinte et les majestueux cyprès donnaient à l'endroit un calme clérical. Enfant, elle adorait faire des promenades dans le jardin, s'extasier devant la floraison des orangers, des abricotiers, des grenadiers et des pruniers, écouter le gazouillis des chardonnerets venus se rafraîchir et s'ébattre à la fontaine, ou s'enfermer avec sa jeune sœur, Katia, dans un mignon kiosque en ferronnerie d'art et à vitraux multicolores, enfoui au milieu du verger, et jouer à la maman avec leurs poupées. La jeune fille tenait beaucoup plus de sa mère Naïma que de son père Malek. Elles avaient le même physique agréable et la même taille élancée. Bien qu'elle n'était qu'à sa dix-septième année, Darine faisait plus que son âge et était déjà une belle jeune fille qui faisait la joie de ses parents. Lorsqu'elle accompagnait sa mère en ville où elle tenait un institut de beauté ou juste pour faire ensemble une partie de tennis, on les prenait souvent pour des sœurs, ce qui faisaient rire les deux femmes.

Invités par un proche cousin de son père pour assister à la circoncision de son premier enfant, ses parents et sa jeune sœur Katia, sa cadette de quatre années, étaient partis pour quelques jours à Tizi-Ouzou alors que Latifa, leur l'employée de maison, avait pris une semaine de vacances. La jeune fille était toute seule à la maison et ne savait plus quoi faire de

ses longues journées. D'autant plus qu'une chaleur torride, une véritable canicule s'était installée dans la région depuis le début du mois. A l'extérieur, il n'y avait pas un souffle d'air, juste un peu d'ombre au patio et sur la grande véranda. Les cimes des longs cyprès, alignés comme des colonnes de grosses quilles vertes le long du mur d'enceinte, étaient figées comme des peintures, des natures mortes sous un ciel d'un bleu métallique où le soleil au zénith embrasait toute la ville et dardait des rayons à assommer un bœuf. Le thermomètre à l'entrée affichait 40°.

La jeune fille avait horreur de ces températures élevées qui la faisaient suer par tous ses pores, de plus comme elle avait la peau fragile, elle n'était pas tentée par la plage. Elle regarda sa montre puis fit la moue en voyant que les aiguilles de sa toquante n'avançaient pas trop vite à son goût ; il était à peine 13 heures. «Tant pis, s'était-elle dit. Je vais prendre une douche froide, la troisième de la matinée, et essayer de faire une petite sieste. Après j'aviserai !...»

Allongée sur une chaise longue en rotin, un petit trésor que sa mère avait acheté pour une bouchée de pain chez un brocanteur, la jeune fille essayait tant bien que mal de donner à son corps une position confortable entre les longues tiges lustrées de rotang, polies par les nombreux corps d'hommes et de femmes qui s'y étaient voluptueusement allongés.

Un grand verre de citronnade dans une main et un livre, *Jane Eyre* de Charlotte Brontë, dans l'autre, elle essayait de trom-

**A
nos
lecteurs**

Cette page est la vôtre. Si vous avez été témoin de faits qui vous ont paru hors du commun, de situations heureuses ou malheureuses, si vous connaissez des personnes qui mènent une vie peu ordinaire, profitez de cet espace que nous vous offrons pour vous exprimer. Partagez-les avec nos lecteurs. Cette richesse d'expériences que vous allez leur conter les rendra, sans nul doute, un peu plus forts pour affronter avec courage la vie. Alors, à vos plumes !



Cake à l'orange

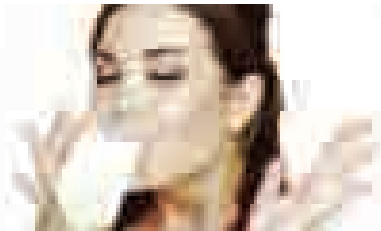
2 œufs, 1 verre et demi à thé de sucre glace, 1 verre à thé de jus d'orange, 1 verre à thé de lait, 125g de beurre, 25g de noix de coco râpée, 60g de semoule, 2 verres à thé de farine, 1 c. à s. de maïzena, 2 sachets de levure pâtisseries, 1 c. à s. de confiture d'orange, un peu de sucre glace mélangé à du colorant en poudre rouge



Travailler dans un mélangeur électrique les œufs et le sucre glace, le beurre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux, ajouter le jus d'orange, bien mélanger, ajouter la semoule, la noix de coco, le lait, continuer à mélanger, incorporer peu à peu la farine et la levure, la maïzena, travailler bien l'ensemble jusqu'à ce qu'il devienne homogène. Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné. Faire cuire dans un four préchauffé à 190°C pendant 45 minutes. Vérifier la cuisson du cake avec une lame de couteau avant de le sortir du four. Démouler et laisser refroidir sur une grille. Badigeonner avec la confiture d'orange, saupoudrer le mélange de sucre glace et colorant rouge. Servir dans un plat.

24 HEURES ANTIGONFLETTE À chaque boisson ses qualités

De l'eau, minérale de préférence, non gazeuse et non glacée. Buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée ou en cas de petit creux. Dès le lever, elle réhydratera votre organisme et stimulera votre système rénal.



Du lait écrémé, pour son calcium et ses protéines

Grâce à sa forte teneur en eau et en lactose, le lait favorise la diurèse et le transit. Si vous ne l'aimez pas, mangez un yaourt. Enfin, les produits laitiers ont des propriétés sédatives et tranquillisantes, grâce à un acide aminé, le tryptophane.

Du jus de carotte frais

Reconnue pour ses propriétés digestives, la carotte est aussi efficace contre la paresse intestinale, grâce à sa richesse en fibres douces. Surtout si on lui ajoute du romarin ou de la coriandre. Excellente source de bêta-carotène, un antioxydant puissant, elle est l'amie de la peau.

Deux carottes par jour aident à réduire le cholestérol.

La recette : centrifugez trois carottes.

Ajoutez du jus de citron, quelques feuilles de coriandre ou des brins de romarin.



Du thé vert

Hydratant et diurétique, le thé vert stimule les fonctions d'épuration et ses tanins contribuent à protéger les cellules rénales des effets des radicaux libres.

Du jus de tomate frais

Reminéralisante, peu calorique (27 cal/100 g), riche en vitamines C et E et en lycopène antioxydant, la tomate aide à purifier le système digestif et à protéger l'organisme du vieillissement cellulaire. Associée au citron et au persil, elle est particulièrement tonifiante.

La recette : centrifugez deux tomates avec des brins de persil, ajoutez un filet de jus de citron.

Du jus de pamplemousse frais

Gorgé de vitamine C et de potassium, cet agrume est un excellent draineur hépatique et rénal. La vitamine PP qu'il contient renforce les petits vaisseaux et favorise la circulation sanguine.

De la tisane

La passiflore, la valériane et l'aubépine favorisent le sommeil. Quant aux queues de cerises et à la reine-des-prés, elles sont diurétiques et stimulent le drainage des tissus graisseux.

TRUCS ET ASTUCES

Blancs d'œufs en neige très volumineux



Avec 1 blanc d'œuf, on peut faire un plus grand volume de blanc en neige... Comment ? En le sortant longtemps à l'avance, en le battant toujours dans le même sens et en rajoutant de l'eau à la petite cuillère.

Café aromatisé au chocolat



Dans le filtre à café, avant de mettre le café, mettez 1 ou 2 carrés de chocolat noir. Petit goût qui change tout...

Brownies trop secs



Utilisez un plat en verre, qui conserve mieux la condensation pendant la cuisson... Le brownie sera ainsi moins sec.

Crème anglaise
Ajoutez une cuillère à café de maïzena au début de la préparation, cela évitera qu'elle tourne.

Caramel liquide



Pour que votre caramel reste liquide, ajoutez 2 à 3 gouttes de vinaigre.

L'enfant est plus performant en début de matinée

Faux. Le niveau de vigilance ainsi que les performances intellectuelles sont relativement faibles en début de matinée scolaire (jusqu'à 9h30 environ) et en début d'après-midi (jusqu'à 15h environ). Elles augmentent ensuite progressivement jusqu'à 11h30 le matin pour les élèves du primaire ou jusqu'à midi pour les collégiens, ou l'après-midi entre 15h et 17h, voire entre 15h et 19h selon les cas. A noter que le pic de vigilance de l'après-midi est de moindre amplitude que celui du matin.



VRAI-FAUX

Le pamplemousse est acide

FAUX

Ne vous laissez pas tromper par son goût. En comparaison, l'abricot est beaucoup plus acide que le pamplemousse, mais son goût sucré trompe l'ennemi ! Le pamplemousse permet d'équilibrer les acidifiants de notre alimentation.

Pour les personnes sujettes aux brûlures d'estomac, il faut boire du jus de pamplemousse plutôt que du jus d'orange.



RESPIREZ !

C'est une évidence et, pourtant, la plupart du temps, on respire mal. Bien respirer, c'est le meilleur moyen pour refaire le plein d'énergie et diminuer l'envie de manger.



Tourte fourre-tout

Pâte feuilletée, 300 g soit de thon, reste de poulet ou de viande, 400 g de gruyère râpé, 1 verre de lait, 3 œufs, sel, poivre



Préchauffez le four th.8 (240°C). Hachez la viande (ou autre), mélangez avec le gruyère. Séparez les blancs des jaunes d'œufs. Mélangez deux œufs et le troisième blanc avec le lait, assaisonnez. Dans un plat à tarte assez haut, mettez la première pâte feuilletée, remplissez-la de la préparation de viande/gruyère puis répartir le liquide (lait/œufs). Recouvrez de la seconde pâte, soudez-les et badigeonnez avec le jaune d'œuf restant préalablement dilué dans un peu d'eau ou de lait (selon les goûts). Enfournuez pendant 40 à 50 minutes.

RC RELIZANE

**Lakhdar Adjali
annoncé à la barre
technique**

L'entraîneur Lakhdar Adjali se rapproche du RC Relizane où il devrait s'engager pour un contrat jusqu'à la fin de saison en cours, a-t-on appris vendredi auprès de ce club de Ligue 2. Le RCR est sans entraîneur depuis le départ de Youcef Bouzidi, il y'a de cela près de deux mois. L'équipe est dirigée par le coach adjoint, Kada Aïssa, qui a réussi jusque-là un parcours intéressant en parvenant notamment à redresser la barre après un début de saison raté. Adjali est attendu dimanche à Relizane pour officialiser sa venue sur le banc de touche du RCR, lui, qui avait pris en mains le CA Batna, un autre pensionnaire de la L2, lors de l'intersaison avant de le quitter très vite, a ajouté la même source. L'ancien international algérien avait également eu deux autres expériences en tant qu'entraîneur adjoint avec le MO Béjaïa, lorsque ce dernier avait atteint la finale de la Coupe de la Confédération africaine en 2015, et la JS Kabylie lors de l'année suivante. Le Rapid, rétrogradé en Ligue 2 en fin d'exercice passé, espère retrouver vite l'élite. Les Vert et Blanc occupent la 6^e place au classement après 12 journées. Ils comptent 20 points et accusent trois unités de retard sur le troisième, la JSM Skikda, sachant que les trois premiers accèderont en fin de saison. Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Mohamed Zidane, affronteront samedi le leader de la division nationale amateur (Gr. Ouest), l'ES Mostaganem au stade Ahmed-Zabana d'Oran (14h30), dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie.

SA MOHAMMADIA

Les joueurs mettent fin à leur grève

Les joueurs du SA Mohammadia, évoluant en Division amateur (groupe Ouest), ont mis fin à leur mouvement de grève après l'intervention des autorités locales qui leur ont satisfait partiellement leurs revendications. Le chef de la daïra, ainsi que des proches du club, ont réussi à convaincre les joueurs de reprendre le travail après un arrêt de deux jours, tout en régularisant partiellement leur situation financière. Le SAM, qui aspire à accéder en Ligue deux en fin de saison, a été secoué en milieu de semaine par des turbulences engendrées par la montée au créneau des joueurs réclamant le paiement de leurs arriérés de salaires. Cette formation qui a évolué par le passé en Division 1, est deuxième au classement de son championnat accusant un retard de cinq points sur le leader, l'ES Mostaganem, à qui elle a infligé une lourde défaite lors de la 8^e journée sur le score de 5 à 1. Une large victoire suivie par un nul en déplacement face à l'IRB Maghnia (1-1) pour le compte de la 9^e journée. Ce week-end, qui est réservé au dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, verra le SAM affronter la JSM Tiaret, un autre ancien pensionnaire de la Division 1 qui évolue actuellement en Interrégions, dans un match choc au stade de Tighennif.

FOOTBALL

MOUNIR ZEGHDOUD, ENTRAÎNEUR DE LA JSM BÉJAÏA :

**«Le seul objectif,
c'est l'accession»**

Mounir Zeghdoud a été l'un des meilleurs liberos de sa génération. On le surnommait Laurent Blanc en référence au champion du monde français. Il s'est reconverti au métier d'entraîneur avec pas mal de réussite, puisqu'il était un peu à l'origine de l'accession de l'US Biskra et qu'il réalise un début de championnat honorable avec la JSMB. Joueur, il était élégant. Comme entraîneur, il culmine l'élégance de la parole comme on peut le constater dans cet entretien.

Le Soir d'Algérie : Vous vous êtes reconverti depuis peu à la fonction d'entraîneur. C'est un métier très dur ?

Mounir Zeghdoud : Oui, je vous le confirme. C'est un métier très dur qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Nour Benzekri qui vous a dirigé à l'USMA a déclaré que ce n'est qu'une fois qu'ils deviennent des entraîneurs que les anciens joueurs se rendent compte de la difficulté du métier.



Photo : DR

Moi, déjà en tant que joueur, je savais que ce n'était pas facile.

Personnellement, vous acceptiez d'être remplaçant ?

Personnellement, je n'ai jamais contesté les décisions de mes entraîneurs même quand je me retrouvais sur le banc des remplaçants.

Maintenant, il est vrai que pour certains joueurs, quand ils sont titulaires, le coach est le meilleur du monde, mais quand ils ne le sont plus, l'entraîneur devient le plus mauvais.

La JSMB occupe la cinquième place avec 21 points. Etes-vous satisfait de ce parcours après douze journées ?

Disons que c'est un parcours honorable vu le manque de moyens et de joueurs blessés.

Vous évoquez un manque de moyens humains ou financiers ?

C'est surtout un manque de moyens financiers dont souffre le club.

Malgré cela, avez-vous l'intention de renforcer l'effectif au prochain mercato hivernal ?

Oui, l'équipe a besoin d'être renforcée.

Au niveau défensif, du milieu ou de l'attaque ?

Par respect aux joueurs que je dirige actuellement, je ne veux pas donner d'autres précisions. On verra lors de l'ouverture du mercato.

L'objectif demeure l'accession, évidemment ?

L'objectif, c'est l'accession inch'Allah.

Lors de la prochaine journée, la JSMB accueillera le CABBA suivi d'un déplacement à Mascara, deux clubs qui ont besoin de points. Dure, dure cette Ligue 2...

Oui, toutes les rencontres sont difficiles surtout face à ces équipes qui luttent pour sortir de la zone rouge mais pour atteindre notre objectif, il faudra passer tous ces obstacles.

L'USMA, où vous avez longtemps évolué, n'arrive toujours pas à s'offrir une Coupe africaine. Qu'est-ce qui manque aux Usmistes pour réaliser leur rêve continental ?

Je crois qu'à l'USMA, on n'a pas encore compris que l'Afrique, c'est autre chose. Il y a le jeu des coulisses. Je regrette de le dire

mais, dans les pays africains, il n'y a pas uniquement le terrain. Il y a aussi l'arbitrage et tout un environnement qu'il faut prendre en compte.

Il faut le dire et comprendre cette réalité. A l'USMA, on est encore naïf sur ce point.

Au début des années 2000, Madjer était sélectionneur et il vous avait retenu. Un commentaire sur son retour à la tête de l'EN ?

Il y a eu tant de commentaires sur sa nomination et je ne veux pas en rajouter. Par conséquent, je préfère ne rien dire à ce sujet.

Il y a deux saisons, vous étiez entraîneur-adjoint au CSC. Etes-vous surpris par le bon parcours des Constantinois qui caracolent en tête de la Ligue 1 ?

Non, je ne suis pas du tout surpris. Le CSC est un club bien structuré avec un grand stade, de nombreux et fidèles supporters, des moyens financiers et surtout un effectif composé de bons joueurs expérimentés. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner de la réussite actuelle de cette formation.

Vous avez été l'un des meilleurs défenseurs centraux de votre génération. Selon vous, quel est le top des arrières axiaux du Championnat ?

Je ne peux pas vous donner de noms. Il y en a plusieurs qui traversent une bonne forme actuellement.

Et si on vous donne les noms de Bedrane de l'ESS ou Naâmani du CRB ?

Je dirais que Bedrane est en bonne forme, mais cela ne suffit pas d'être bon dans son club. Moi, je leur conseille de travailler sans cesse sérieusement pour atteindre le haut niveau.

Propos recueillis par Hassan Boukacem

Votre week-end sportif

Football

Coupe d'Algérie seniors-garçons (dernier tour régional)

Ligue d'Alger (8 représentants)

Samedi 25 novembre (14h)

- IB Lakhdaria-US Oued Amizour
- DRB Staouéli-JS Haï Djabel
- AGS Belvédère-NARB Réghaïa
- RC Kouba-USMD Ben Khedda
- OS El-Kseur-MO Béjaïa
- Hydra AC-ES Ghozlane
- JS Azazga-ES Ben Aknoun
- JSM Chéraga-CRB Dar El-Beïda

Ligue d'Oran (7 représentants)

Samedi 25 novembre (14h30)

- IRB Maghnia-WA Tlemcen
- RCB Oued R'hiou-WR Sebdo
- ASM Oran-OM Arzew
- RC Relizane-ES Mostaganem
- WB Ouled Mimoune-CR Ben Daoud
- CRB Ouarizane-CRB El-Amria
- CR Témouchent-C Ouled Boudjemaâ

Ligue de Saïda (5 représentants)

Samedi 25 novembre

- (14h) : MC Saïda-FCB Ouled Brahim
- (14h) : MC El-Bayadh-GC Mascara
- (14h30) : JSM Tiaret-SA Mohammadia
- (14h30) : MB Hassasna-IRB Lardjam
- (14h30) : ARB Ghriss-CC Sig

Ligue de Ouargla (4 représentants)

Samedi 25 novembre

- 11h) : US Souf-IRB Aflou
- (11h) : NRN Boughoufala-MB Hassi Messaoud
- (14h) : NRT Mermad-CSSW Illizi
- (14h) : NRB Touggourt-IRB Robbah

Ligue de Blida (5 représentants)

Samedi 25 novembre (15h)

- CR Zaouïa-RA Aïn Defla
- SKAF Khemis-ES Firm
- ESM Koléa-CRB Aïn Ouessara
- CRB Sendjas-USMM Hadjout
- ASO Chlef-MCB Oued Sly

Ligue d'Annaba (5 représentants)

Samedi 25 novembre (14h)

- ESB Besbès-ORB Boumahra

- US Tébessa-MB Berrahal
- IRB El-Hadjjar-ESF Bir El-Ater
- USM Annaba-CRB Héliopolis
- Hamra Annaba-IRB Belkheir

Ligue de Constantine (7 représentants)

Samedi 25 novembre (14h)

- JSD Jijel-CR Village Moussa Jijel
- MC El-Eulma-IRB Aïn Lahdjar
- JSM Skikda-USM Sétif
- AB Chelghoum Laïd-AS Aïn M'Lila
- CRB Aïn Fekroune-NRB Teleghma
- HB Chelghoum Laïd-US El-Milia
- USM Aïn Beïda-SA Sétif

Ligue de Batna (6 représentants)

Samedi 25 novembre (14h)

- CABBA-CR Bordj Ghedir
- NRC Boudjelbana-CRB Ouled Djellal
- USM Khenchela-CA Batna
- A Bou-Saâda-IRB Khelil
- MB Barika-NC Magra
- Exempt :** CRB Kaïs

Ligue de Béchar (1 représentant)

Samedi 25 novembre (15h)

- CRB Adrar-CRB Aïn Sefra

Basket-ball

Division Nationale I seniors-messieurs (5^e journée)

Samedi 25 novembre (15h)

- CRB Dar El-Beïda-OSBBA
- US Sétif-NA Hussein-Dey
- WO Boufarik-GS Pétroliers
- O Batna-USM Alger
- PS El-Eulma-OMS Miliana
- NB Staouéli-RC Constantine
- IRBBA-CSMBB Ouargla
- USM Blida-CSC Gué de Constantine

Handball

Division Excellence dames (4^e journée)

Samedi 25 novembre (11h)

- US Akbou-HC Mila
- JS Awzallaguen-GS Pétroliers
- NRF Constantine-ASFAC Constantine
- HBC El-Biar-HHB Saïda
- HBCF Arzew-CHB Bachdjarah

CAN-2019

Nouvelles dates
des éliminatoires

Suite au report de la 2^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2019, décidé par le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de sa session du 16 novembre 2017 à Rabat, le calendrier de ces éliminatoires a été amendé. La décision du Comité exécutif vise à permettre à l'Egypte, au Maroc, au Nigeria, au Sénégal et à la Tunisie, les cinq sélections africaines qualifiées pour la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018, de mettre à profit la période FIFA du mois de mars pour leur préparation à cette compétition.

Programme des Verts

2^e journée (3-11 septembre 2018)

Gambie-Algérie

Togo-Bénin

3^e et 4^e journées (8-16 octobre)

Algérie-Bénin

Togo-Gambie

Bénin-Algérie

Gambie-Togo

5^e journée (12-20 novembre)

Togo-Algérie

Gambie-Bénin

6^e journée (18-26 mars 2019)

Bénin-Togo

Algérie-Gambie

Un cabinet allemand
pour inspecter les
travaux au Cameroun

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu le cabinet Roland Berger pour conduire l'audit organisationnel et des infrastructures devant accueillir la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, a indiqué l'instance africaine. La CAF avait lancé, en octobre dernier, un appel d'offres pour le choix d'un cabinet devant conduire les inspections des infrastructures consignées dans le cahier de charges de la CAN que le Cameroun devrait accueillir en 2019. L'instance, dirigée par Ahmad Ahmad, veut garantir «la protection de l'intégrité du processus d'organisation et la transparence de la stratégie de la CAF». Selon la même source, ce cabinet devrait également se voir confier la mission de conduire un audit des Centres d'excellence de la CAF du Cameroun, du Sénégal et d'Ethiopie.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

8^{es} de finale : qui
est qualifié, qui
est éliminé ?

Huit clubs sont qualifiés pour le tirage du 11 décembre tandis que dix autres ne peuvent plus atteindre les 8^{es}. UEFA.com fait le point sur les qualifiés, les éliminés et les équipes encore dans la course. Barcelone*, Bayern Munich, Beşiktaş*, Chelsea, Manchester City*, Paris Saint-Germain, Real Madrid, Tottenham Hotspur*.

Qui peut encore atteindre les 8^{es} de finale ?

Atlético, Bâle, CSKA Moscou, Juventus, Leipzig, Liverpool, Manchester United, Napoli, Porto, Roma, Séville, Shakhtar Donetsk, Spartak Moscou, Sporting.

Qui peut finir au mieux troisième ?

Anderlecht, Apoel, Celtic, Dortmund.

Qui est sorti de toute compétition européenne ? Benfica, Feyenoord, Maribor, Monaco, Olympiacos, Qarabağ.

Les deux premières équipes de chaque groupe qualifiées pour les 8^{es}, les vainqueurs de groupe étant têtes de série lors du tirage au sort du 11 décembre. Les troisièmes reversés en 16^{es} de finale de l'UEFA Europa League.

*Sûr de terminer premier du groupe

FOOTBALL

VERTS D'EUROPE

Sofiane Hanni buteur
face au Bayern Munich

● **L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, a inscrit mercredi soir son premier but en Ligue des champions d'Europe pour la saison courante face au Bayern Munich (défaite 1-2) comptant pour la quatrième journée du groupe B.**

Après avoir terminé la première mi-temps sur un score nul (0-0), le Bayern a ouvert le score à la 51^e minute de la rencontre par Robert Lewandowski. Douze minutes plus tard, Hanni égalise pour les locaux à la 63^e minute mais les Allemands ont inscrit un second but par Tolisso à la 77^e minute. Il s'agit du cinquième revers en autant de matchs pour le champion belge en titre, après les défaites concédées lors des quatre premières journées contre respectivement le Bayern Munich (3-0), Celtic Glasgow (0-3) et PSG (0-4) (5-0). Le PSG (15 pts) et le Bayern Munich (12 pts) ont déjà validé leur billet pour les 8^{es} de finale. Le Celtic (3 pts) et Anderlecht (0 pt) tenteront de décrocher une qualification pour l'Europa League.

Bensebaïni reprendra

l'entraînement dimanche

Le défenseur international algérien du Stade Rennais Ramy Bensebaïni, remis d'une blessure à la cheville, devrait reprendre l'entraînement dimanche, a annoncé jeudi son entraîneur Sabir Lamouchi lors d'un point de presse, cité vendredi par la presse locale. Le



Photo : DR

joueur algérien s'est blessé à la cheville le 3 novembre lors du match du club breton contre Bordeaux (1-0) en match de la 12^e journée, une blessure qui l'a privé du match de l'équipe nationale face au Nigeria (1-1) disputé le 10 novembre à Constantine en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018 et du match amical face à la Centrafrique (3-0) joué quatre jours plus tard à Alger. Le défenseur central des Verts âgé de 22 ans, formé à l'Académie JMG du Paradou AC (Ligue 2/Algérie) avait rejoint Rennes en 2016 pour un contrat de quatre ans en provenance de Montpellier. Le natif de Constantine s'était mis en évidence avec l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon pour ses grands débuts avec les

Verts, éliminés sans gloire dès le premier tour du tournoi. La formation de Rennes accueillera samedi le FC Nantes (17h algériennes) dans un derby comptant pour 14^e journée du championnat. Au classement, Rennes pointe à la 11^e place avec 15 points.

Youcef Belaïli s'entraîne
avec l'équipe première

Le milieu offensif algérien Youcef Belaïli a enchaîné jeudi sa deuxième séance d'entraînement avec l'équipe première d'Angers SCO, Ligue 1 française, alors qu'il a été mis jusque-là à la disposition de la réserve, rapporte vendredi la presse locale. Au club depuis près de deux mois, Youcef Belaïli poursuit son intégration avec Angers SCO. Après avoir débuté sa remise à niveau physique avec l'équipe réserve, le milieu

offensif algérien a intégré mercredi l'entraînement collectif sous la conduite de Stéphane Moulin. L'ancien joueur de l'ES Tunis et de l'USM Alger compte deux titularisations avec la réserve, engagé en championnat National 3. Sa dernière apparition sur les terrains remontait au 22 septembre 2015 en raison de sa suspension. Belaïli (25 ans), qui s'est engagé avec Angers l'été dernier pour un contrat de quatre ans, s'est vu infliger une suspension de 4 ans, avant que cette sanction ne soit revue à la baisse par le tribunal arbitral du sport (TAS).

L'équipe d'Angers sera en appel samedi sur le terrain de Troyes en match comptant pour la 14^e journée du championnat. Le club du Pays de la Loire occupe la 16^e place au classement avec 14 points.

TUNISIE

Benchikha pour succéder
à Simone au Club Africain

● **Abdelhak Benchikha, ancien entraîneur de la sélection algérienne de football, est pressenti pour prendre en mains le Club Africain, première division tunisienne, en remplacement de l'italien Marco Simone, rapporte jeudi la presse locale.**

Selon la même source, Benchikha figure sur une liste de plusieurs noms établie par le comité directeur du Club africain (CA) pour remplacer Marco Simone à la tête de l'équipe première de football. Outre Benchikha, la liste comprend le Français Bertrand Marchand et les Tunisiens Montassar Louhichi, Kais Yaakoubi et Ammar Souayah. Les dirigeants clubistes veulent engager un entraîneur qui connaît très bien le championnat tunisien et le CA pour débiter tout de suite la phase de reconstruction avant des échéances très importantes en championnat national de Ligue



1. Abdelhak Benchikha répond à ce profil.

Champion de Tunisie avec le CA en mai 2008, il est libre depuis sa démission cette semaine de la barre technique du club marocain de Tétouan après un début de saison difficile. Le technicien algérien a commencé sa carrière d'entraîneur à l'Espérance de Zarsis (où il avait joué dans les

années 91-95) avant d'arriver au CA en 2007. Son passage remarqué au CA lui a permis de devenir l'idole des supporters. C'est l'entraîneur avec lequel le CA a déjà remporté un titre de champion de Tunisie. Il a également travaillé au Qatar, aux Emirats arabes et au Maroc. En Algérie, il a entraîné notamment le CR Belouizdad et le MC Alger.

CLASSEMENT FIFA

64^e, l'Algérie
gagne 3
places

L'Algérie a gagné trois places au classement mondial du mois de novembre publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) et pointe désormais à la 64^e place avec 537 points, alors que l'Allemagne trône toujours en tête. Le match nul à domicile (1-1) face au Nigeria lors de la 6^e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie, et la victoire contre la République centrafricaine (3-0) en amical, expliquent cette petite remontée des Verts après plusieurs dégringolades. Au niveau africain, l'Algérie figure à la 11^e place, derrière le Sénégal (23^e, 884 pts), la Tunisie (27^e, 838 pts), l'Egypte (31^e, 805), la RD Congo (36^e, 764 pts), le Maroc (40^e, 738 pts), le Burkina Faso (44^e, 705 pts), le Cameroun (45^e, 696 pts), le Nigeria (50^e, 671 pts), le Ghana (51^e, 657 pts) et la Côte d'Ivoire (51^e, 557 pts).

OPÉRÉ DE LA MAIN

Kaâbache «à
90% forfait pour
la CAN-2018»

Hichem Kaâbache, sociétaire de l'USAM Nîmes Gard, club français évoluant en Lidl Starligue, est à 90% incertain pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2018, qui se tiendra au Gabon du 17 au 27 janvier prochain en raison de sa blessure au niveau du pouce de la main droite. «Opération chirurgicale réussie, Dieu merci, à 90%, je serai forfait pour la CAN», a écrit le pivot international algérien sur les réseaux sociaux. Même le néo-sélectionneur national, Sofiane Hiouani, s'est montré quelque peu agacé à l'idée de ne pas avoir l'ancien joueur d'Istres pour la CAN 2018. «Actuellement blessé, si l'absence de Hichem Kaâbache se confirmait, ce serait une grande perte pour nous», a déclaré l'ancien driver du CR Bordj-Bou-Arréridj. Pour rappel, Kaâbache a contracté cette blessure, luxation du pouce, lors du tournoi des Quatre nations disputé du 26 au 28 octobre dernier en Tunisie. A l'absence de Kaâbache, il faudrait s'attendre également à celle de Rahim Abdelkader, qui évolue à Dunkerque Handball, recruté récemment comme joker médical.

Ahmed A.

HANDBALL

SOFIANE HIOUANI, NOUVEAU SÉLECTIONNEUR NATIONAL :

«Le temps n'est pas propice
pour lancer des jeunes»

● Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne de handball, messieurs, Sofiane Hiouani, a indiqué «qu'il était moins chanceux par rapport à ses deux prédécesseurs, en raison du laps de temps très court dont il dispose pour préparer la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2018) au Gabon (16-28 janvier 2018), mais le fait de diriger la sélection nationale est «un devoir et un honneur» qu'on ne peut refuser, en tâchant de relever le défi malgré la difficulté de la mission.

«Je suis moins chanceux par rapport aux deux derniers entraîneurs, car un mois et demi, seulement nous séparent du coup d'envoi de la CAN-2018 au Gabon, mais je ne peux refuser l'appel de la patrie, car c'est un devoir et un honneur, surtout que j'avais par le passé entraîné les sélections des jeunes catégories, ainsi que des sélections étrangères. Je tâcherai de servir la sélection nationale avec fierté, comme entraîneur et éducateur, avec l'espoir d'être à la hauteur» a déclaré Hiouani à l'APS. Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, pour rappel, a nommé mardi dernier un nouveau staff technique composé du duo Sofiane Hiouani-Mohamed-Seghir Zineddine, à moins de deux mois de la CAN-2018 au Gabon. Interrogé sur le plan de préparation qu'il compte adopter en prévision de ce rendez-vous continental, l'ancien coach national



Photos: DR

de la sélection junior a souligné «qu'il faudra dépasser l'idée du retard dans la préparation, et entamer sérieusement le travail à 55 jours du coup d'envoi de la compétition. Durant cette période, nous devrions être réalistes, vu que l'Afrique a ses caractéristiques, avec des joueurs habitués à ce genre de compétitions. Je pense que le temps n'est pas propice pour lancer des jeunes dans cette manifestation. Nous ferons appel à des joueurs expérimentés sur le plan international. Nous axerons notre préparation sur la stimulation du groupe pour honorer les couleurs nationales, et je suis persuadé qu'ils se donneront à fond sur le terrain», a

encore souligné l'actuel coach du CRBB Arréridj. «Nous allons entamer notre préparation avec les joueurs du championnat, car nous n'avons que quatre éléments évoluant à l'étranger. Pour ce qui est du joueur de Nîmes, Hichem Kaâbache, actuellement blessé, son absence si elle se confirmait, sera une grande perte pour nous, mais j'ai confiance dans les joueurs évoluant en Algérie, qui n'ont pas bénéficié d'une chance en sélection», a-t-il ajouté.

D'autre part, le coach national a estimé que la mission de son équipe sera ardue lors de la CAN-2018 avec des adversaires coriaces dans un groupe qui

comprend la Tunisie, le Cameroun et le pays organisateur, le Gabon. «Nous allons affronter le Gabon chez lui, et en Afrique, les coulisses jouent un grand rôle. La Tunisie nous a battus par un écart de dix buts lors du tournoi des Quatre nations de Tunis, et il sera difficile d'améliorer notre niveau en 3 semaines, alors que le Cameroun est connu pour son gabarit physique et son jeu agressif, raison pour laquelle, on doit le battre en nous épargnant les blessures. Je pense que le président de la FAHB doit fixer les objectifs de cette participation. Je pourrais établir un pronostic réel de nos chances au terme du 3^e stage de préparation», a-t-il expliqué. Le nouveau coach national possède une expérience intéressante pour avoir dirigé par le passé la sélection algérienne des moins de 19 ans (1993-1997), puis celle des moins de 21 ans entre 2005 et 2006 avec une participation à la CAN de la catégorie en Côte d'Ivoire et au Mondial des U21 en Bosnie. Hiouani avait également conduit les sélections de l'Arabie Saoudite (U21 et U19) aux titres de champion d'Asie en 2012. En outre, il avait été sacré champion d'Asie des clubs avec Mother (Arabie Saoudite), auquel s'ajoutent deux Coupes des Emirats arabes unis avec la formation de Sharjah, avant d'étoffer son palmarès avec la Supercoupe d'Algérie avec le CRBB Arréridj au détriment du GS Pétroliers.

JUDO

La loi du président
de la FAJ à Tlemcen

● Nul doute que le président de la Fédération algérienne de judo, Laras Rachid, a trouvé un terrain propice pour dicter sa loi opposée à la législation et règlements au préjudice de la ligue de Tlemcen. Il a mis d'un côté, sous sa cape un DJS qui méconnaît totalement les attributions, qui lui sont données en termes de gestion d'une ligue et de l'autre, il a profité d'un silence étrange de la part du MJS qui pourtant, est le garant de la réglementation.

En effet, rappelons-nous que lors d'un précédent article paru sur nos colonnes en date du 6 novembre 2017 sous le titre «La fédération crée un imbroglio à la Ligue de Tlemcen», nous avions écrit que : «Tout a commencé à la mi-septembre quand le président de la ligue a été incarcéré pour une affaire hors sport. Faut-il encore préciser que ce même président est membre du bureau fédéral de la Fédération algérienne

de judo et, en même temps, celle des sports équestres.» La première réaction qui à notre sens est tout à fait normale, est venue de la Fédération algérienne des sports équestres qui a barré de la liste de son bureau exécutif, ce membre. La réplique du président de la FAJ était tout autre, il s'est inscrit en porte à faux face au destin de cette ligue qui a des clubs qui sont au-devant de la scène nationale et internationale, avec leurs athlètes. La preuve est cette médaille en or remportée par une judoka de Remchi, Amina Belkadi, lors de l'Open africain de Dakar qui s'est déroulé les 18 et 19 de ce mois de novembre.

Comment expliquer que Laras annule une AG électorale le 22 octobre dernier, en vertu des délais requis par la réglementation et les articles 16 et 21 des statuts de la ligue, au motif inconnu, alors que les clés de la ligue étaient en possession du frère du président incarcéré, membre du bureau exécutif. Du



flou dans toute son envergure. Ainsi, l'article en question stipule : «Sauf motif dument justifié et en cas de démission ou de vacance du poste de président de la ligue, le bureau de ligue doit se réunir en session extraordinaire dans les quinze jours qui suivent pour constater la vacance et désigner un président par intérim parmi les

vice-présidents, par ordre de préséance, chargé de gérer provisoirement les affaires de la Fédération». Or, le président de la fédération ne tranche pas en ce qui concerne le passage en conseil de discipline du premier vice-président Bloud Faouzi, qu'il a suspendu à titre transitoire pour une raison qui n'est pas motivée, mais outrepassé la réglementation en envoyant à Tlemcen, deux membres de son bureau fédéral pour installer un membre de ligue comme intérim. La réunion s'est déroulée le 15 novembre dernier à la DJS, hélas, le résultat n'est ni l'installation d'un directoire, ni la reconduction des membres de la ligue. En somme, c'est du n'importe quoi. Mais, pour aller au fond de l'histoire, pourquoi Laras cherche-t-il à ménager le président incarcéré d'une part et à entreprendre une voie illégale et non réglementaire dans le cas de la ligue de Tlemcen, d'autre part. Où est le MJS ?

M. Z.

BASKET-BALL

WO Boufarik-
GS Pétroliers
sur le petit
écran

La rencontre WO Boufarik-GS pétroliers, qui a été délocalisée à la salle de Blida, sera retransmise sur le petit écran aujourd'hui à 17h. ce sera d'ailleurs l'affiche de cette 5^e journée du championnat de la Division 1 de basket-ball messieurs. Auparavant, la salle de Blida abritera en ouverture la rencontre USM Blida-CSCDK Gué-de-Constantine à 15h.

US Biskra-JSB Laghouat annulé

La confrontation US Biskra-JSB Laghouat comptant pour la 3^e journée du championnat de la division 2, prévue aujourd'hui à Biskra, a été annulée par la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Le motif de l'annulation n'a pas été donné l'instance nationale de basket-ball qui explique seulement que «faisant suite à la correspondance émanant du club de l'US Biskra, nous avons le regret de vous informer que la rencontre US Biskra-JSB Laghouat est annulée».

Ah. A.

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Société de promotion immobilière met en vente des appartements de haut standing dans une résidence gardée à Chéraga. - 0550 939 241 F531/B1

Agence - Tél.: 0556 90 2013 - 0553 64 92 50 - Vend F3 fini, 1^{er} étage, 80 m², acté, livret foncier, accepte crédit bancaire, Saïd-Hamdine, cité la Concorde, Alger + F4, 100 m², 5^e étage, très bien fini, avec chauffage central, lotissement Bouzar, T-O, intégration + F2 RDC, Salhi 1, T-O, acté + F2, 2^e étage, ETHT, T-O, intégration + Studio, 1^{er} étage, fini, Bastos, Krim-Belkacem, T-O, intégration. F106815/B13

SOS Très urgent : vieille dame malade (Parkinson) cherche couches adultes médium. Tél.: 0553 58 78 17

SOS Urgent - Tizi-Ouzou, cherche don de sang B négatif. - Contacter le 0551 29 19 08

SOS Urgent, enfant 8 ans, handicapé 100 % moteur, besoin de couches 5ème âge. Tél.: 0560 82 51 62

SOS Urgent - Homme âgé cherche des couches adultes. Tél.: 0554 99 78 74

Promotion immo. vend, à Boumerdès centre-ville, logts en cours de réalisation, avec possibilité de crédit bancaire + Locaux. - Tél.: 0551 430 450 - 0553 580 763 - 0556 49 55 69 - 0560 250 210 F522

Société de propotion immobilière met en vente des appartements de haut standing dans une résidence gardée à Chéraga. Tél.: 0559 122 101 F531/B1

Vends superbe F3, 2^e étage, dans un immeuble de 3 étages. Equipé top. Petite cité clôturée et gardiennage. Aïn-Benian. Acte en cours. Tél.: 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

Société de promotion immobilière met en vente des appartements de haut standing dans une résidence gardée à Chéraga. - 0550 939 241 F531/B1

Vends F3, 85 m², Meftah, avec acte, rez-de-chaussée. Tél.: 0555 37 45 11 - 0551 64 34 34 NS

TERRAINS

Agence - Tél.: 0556 90 2013 - 0553 64 92 50 - Vend terrain 400 m², R+3 + 02 sous-sols, Touarès 1, DBK, acté + Terrain de 200 m², R+5, certificat d'urbanisme, permis, lot Louggar, T-O. F106815/B13

PROSPECTIONS

Sweethome cherche pour étranger appt, villa, locaux. - 021 60 90 87 F144957

Avis de décès

C'est avec une immense douleur que Hadjeb Nouredine annonce le décès de sa grand-mère **HACHOUR DAHBIA** survenue à l'âge de 105 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 25 novembre à 13 heures au village Ath mesvah (Béni Douala).

DEMANDES D'EMPLOI

JH, père de famille, sérieux, cherche emploi comme gestionnaire de stocks (pièces de rechange) ou autre, dans Sté privée ou étatique, 10 ans d'expérience. Tél.: 0559 80 74 04 NS

Ancien cadre, retraité, cherche emploi pour un poste dans les ressources humaines, administration et finances, gestion management, 20 ans d'expérience. Tél.: 0557 88 13 03

JF, 24 ans, Alger-Centre, ingénieur chimie, cherche emploi. Tél.: 0796 03 25 66 F144927

JH, 29 ans, licence en droit, expérience de 3 ans, achat et appros, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0674 90 79 07 F144929

Licencié en gestion hôtelière, directeur hôtelier à la retraite, étudie toute proposition. Tél.: 0542 13 67 22 F144918

JH de 25 ans, célib., sérieux, dynamique, ponctuel, habit. Alger (Heuraoua), TS en GRH (gest. ress. humaines) + permis de cond. + véhic., exp. 6 mois (SNVI), cherche emploi dans Sté étatique ou privée. Tél.: 0558 80 32 98

Maçon cherche emploi. Tél.: 0778 88 23 98 - 0561 91 97 70 F144922

Retraité cherche travail, Seéal, dans la facturation. - 0797 73 61 37 F144921

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdria de votre ville ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Prends travaux d'étanchéité. - 0553 08 24 47 F144941

Prenons travaux de maçonnerie, peinture, étanchéité. - 0541 11 66 71 F144941

PAS D'ARGENT ? MAËLICH ! CHOISISSEZ ET PRENEZ IMMÉDIATEMENT : MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGER, ÉLECTRONIQUE, SANS PAYER. VOUS PAYEREZ EN 2 ANS. - TÉL.: 0555 926 155 - 16, RUE HBB. F144955



CYLKA - Soins à domicile

• Ambulance 24h/24 •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 0776 33 88 56 NS

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche serveurs, serveuses. Tél.: 0794 44 18 54 NS

Restaurant à Alger cherche : Serveuses - Serveurs - Pizzaiolo - 0657 49 65 69 - 0552 13 84 11 NS

Unité agroalimentaire à Fréha, Tizi-Ouzou, recrute biologiste polyvalente, connaissance en analyse physico-chimique + microbiologiste +

agent production + chauffeur-distributeur. Faxer au 023 92 71 91 ou au 0770 50 89 50 F106809/B13

SOIR DE LA FORMATION

SMATECH (School of Management & Technology), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, assure la formation en : • HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) ; Agent de sécurité et de prévention. - Les attestations HSE pour les qualifications (Manager - Superviseur - Inspecteur) son délivrées par OSHA Academy des USA - Coût de la formation intéressant - Formation de très bonne qualité assurée par des formateurs de hauts niveaux et expérimentés. — Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951 — Adresse : rue des frères Oudahmane (axe Nouveau-Lycée, Abane-Ramdane), Tizi-Ouzou — E-mail : ecolesmatech@yahoo.com — Visitez notre site web : www.smatech-tiziouzou.com 106634/B1

ÉCOLE TECHNIQUE - Pour sa rentrée scolaire 2017/2018, lance des formations **diplômantes** dans les domaines : Topographie / Conducteur de travaux bâtiment / Conducteur de travaux publics / Mètreur, vérificateur et étude des prix / Architecte d'intérieur / Agence de voyage / Plomberie / Froid et climatisation / Agent de transit et dédouanement / Informatique. Ainsi que des formations qualifiantes : HSE - Energie solaire - Mécatronique. - Possibilité d'hébergement homme et femme. — Adresse : Lotissement Ameyoud, Rue des frères BEGGAZ, Nouvelle-ville, Tizi-Ouzou. - Téléphone : 026.186.011 - Mob : 0550.23.03.03 / 0560.970.968 - F106755/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET TOURISME ESIHT, sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec **Greta Lorraine France**, lance dans l'immédiat de nouvelles promotions en hôtellerie et tourisme. — **Cuisinier / Pâtissier / Chef de rang**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès 3^e AS et plus. — **Réceptionniste**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès 3^e AS et plus. — **Intendant**, durée de la formation 06 mois dont 03 mois de stage pratique assuré. Niveau d'accès bac+3 et plus. — Ces formations sont assurées par des spécialistes de haut niveau. Le stage pratique est garanti dans des hôtels de chaînes internationales et dans des sociétés de catering du Sud algérien. **Le taux de recrutement est de plus de 90 %** — Régime des études : internat, externat. — Informations et inscriptions : **Esiht/ESIG** - Route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou — Tél.: 026 11 16 16 - Mob.: 0550 16 83 74 - 0661 29 29 30 F106807

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Alouache et Guilmellah, parents et alliés, ont la douleur d'annoncer le décès de

Youcef Alouache

à l'âge de 63 ans, des suites d'une longue maladie. Les obsèques se sont déroulées le jeudi 23 novembre. La veillée du 3^e jour aura lieu le samedi 25 novembre, au domicile familial à Raïs-Hamidou.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»

PENSÉE

Douloureux et pénible fut pour nous le 16 octobre 2017 quand nous a quittés à jamais notre cher père

Merebai Mohamed El Hadi

à l'âge de 63 ans. Une pieuse pensée est demandée à ceux et celles qui l'ont apprécié et aimé. Que Dieu lui accorde Sa Sainte Miséricorde.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS AOUICHA-CHERIF
Abattage • Elagage
• Couronnement d'arbres
• Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.
0550 64 31 33
0661 61 54 17 NS.

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 15 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes médium (moyennes) + Sonde n° 08 - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

SOS Urgent - Cherche sondes JJ (longue durée) (Ch. 06 - L. 28 cm). - Tél.: 0666 06 10 26

SOS Vieille dame, 91 ans, cherche couches larges. Merci. - Tél.: 0555 17 91 51

SOS Urgent - JH, 23 ans, handicapé 100 %, cherche des couches adultes. Tél.: 0552 91 36 02

SOS URGENT : Dame âgée cherche des couches adultes. Tél.: 0664 65 36 70

SOS Enfant, 16 ans, handicapé 100 %, cherche des couches 3^e âge et adultes. Tél.: 0792 99 33 98

Urnes à moitié vides et pas de «Madame» le maire en vue !

Malgré le fait que les scrutins locaux sont, par définition, des élections sans grands enjeux politiques, l'abstention continue tout de même à marquer leur déroulement. D'un cycle quinquennal à un autre, puis au suivant, l'on a constaté, au soir du vote, la même amplitude de la défection de l'électorat. Un désintérêt qui ne date d'ailleurs pas du rendez-vous raté de 2012 comme le suggérait le ministre de l'Intérieur ce jeudi lorsqu'il insistait sur le «léger mieux» dans la participation par rapport à celle des urnes précédentes. Car plus loin dans le passé récent, en 2007 précisément, un véritable boycott balaya la légitimité des mandats communaux au point de susciter le désarroi en haut lieu et pousser le ministre de l'Intérieur de l'époque – Zerhouni pour ne pas le nommer – à adresser un courrier en millions d'exemplaires à des abstentionnistes listés dans chaque registre communal. Un délire quasi-ubuesque qui suscitera de franches rigolades jusque dans les hameaux les plus reculés, tant le procédé manquait de sérieux et de légalité juridique de la part de la haute bureaucratie.

Alors qu'auparavant l'abstention était régulièrement corrigée à partir des procès-verbaux établis par les centres de vote et sous le contrôle pointilleux des walis, l'on décida, dès 2007, d'expérimenter la redoutable règle de la transparence mais seulement dans le palier électoral le moins compromettant : celui des scrutins locaux. Le cinglant retour de manivelle de cette innovation allait justement contraindre le pouvoir à l'orchestration de vastes campagnes de sensibilisation. Sauf que faute de grands communicants sachant cibler convenablement les catégories sociales les plus réfractaires, ces fameux matra-

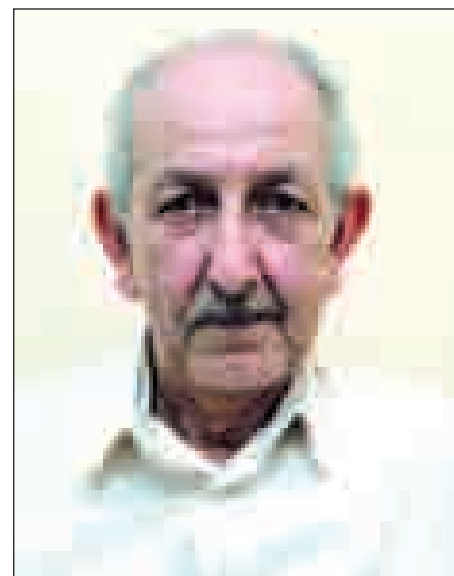
quages médiatiques finirent par susciter de la suspicion. Car l'exercice n'avait sûrement pas contribué au recul escompté de l'abstention. D'ailleurs, au vu des premiers taux donnés par le ministre de l'Intérieur, ils sont demeurés dans la même fourchette que ceux des récentes législatives.

De par sa répétition depuis au moins six consultations (législatives+communales) peut-on continuer dès lors à justifier le désintérêt électoral algérien par de folkloriques arguments quand il faut aller vers des diagnostics plus sérieux exigeant que l'on se penche d'abord au chevet d'une société en permanence désorientée même dans son comportement de tous les jours ? Comme quoi, il en sera toujours ainsi de nos votes futurs tant que les ambiguïtés politiques dans lesquelles baigne le pays demeureront en l'état et surtout qu'elles continuent à peser dans la modulation sélective, voire discriminatoire des candidatures à tel ou tel scrutin.

C'est d'ailleurs cette question qui revient régulièrement dans le débat à la veille de chaque renouvellement des APC. Alors que l'on se gargarise à satiété du fait que le Parlement algérien est le moins sexiste du monde arabe grâce à une forte présence de femmes dans les hémicycles, pourquoi ne se pose-t-on pas la même question quant à l'absence d'Algériennes dans la fonction de maire ? Autrement dit, peut-on espérer voir une poignée de communes, parmi les 1 541 que comptent les territoires, déclarer ce samedi 25 novembre avoir une femme à sa tête ? Certainement pas à cause cette fois-ci d'une énorme maladresse du juriste qui, en voulant amender la loi électorale récemment (2016), n'a pas pris la précaution d'introduire certaines conditions à la nouvelle

règle qui veut dorénavant que le maire soit automatiquement celui qui est à la tête de la liste majoritaire. En somme, le premier de cordée des victorieux. Or, après avoir opté pour cette manière de résoudre le casse-tête de la majorité absolue nécessaire à la désignation du maire, le législateur a en même temps introduit un deuxième verrou informel dans le fameux article 65. Celui qui pénalise notamment les candidates élues qui ne sont majoritairement pas têtes de listes chez les partis les plus puissants. En effet, il se trouve que nulle part dans les listes des partis de premier rang (FLN, RND, FFS et RCD) l'on ait désigné une femme en qualité de pilote. Mais, dira-t-on, que devait faire le législateur ? Tout simplement introduire le principe de «l'exception» dans la loi ordonnant à tout parti présent dans plus de 100 communes d'en désigner à hauteur de 10% des femmes comme têtes de listes.

Hélas, ce préalable à la véritable promotion de l'autre moitié de la société a été omis en dépit des professions de foi politiques que même les partis parrainés par le pouvoir n'ont eu de cesse d'affirmer qu'ils l'appliqueront selon les contextes. Qu'est-ce à dire sinon que les faiseurs des listes électorales sont certes fondés formellement à illustrer cette théorie des quotas sans jamais rompre avec l'éternelle relégation politique de la militante appelée à tenir le rôle de faire-valoir. Cantonnée dans le rôle ingrat de simple suffragette sans la possibilité d'accéder à la fonction électorale de maire (doit-on écrire «maïresse» ?), l'Algérienne, pourtant bardée de diplômes, est encore loin d'avoir surmonté certains préjugés en exigeant des partis politiques le droit, non-seulement à la parité mais également du primat dans la désignation en contrepartie de ses capacités intellectuelles et ses compétences. Autant supposer que cette lutte durera et consumera beaucoup d'énergies avant d'aboutir. Mais quand ? Difficile de prendre de nos jours rendez-vous avec l'ère de la parité sociale quand les grandes villes auront des maires femmes et que le président de la République algérienne sera enfin une présidente ainsi que la chefferie du gouvernement lorsqu'elle sera dirigée par l'une des sommités universitaires présentes dans les amphithéâtres mais écartées de la lumière publique. Sans être un fantasme ou même une utopie, décourageante par définition, le pari est cependant difficile à tenir à court terme au vu de l'impréparation d'une société en pleine régression avec le



Par Boubakeur Hamidechi
 boubakeur.hamidechi@Yahoo.fr

retour des incantations de derviches. Reste tout de même la volonté d'airain d'un pouvoir politique capable de ne pas céder devant la pression des lobbies conservateurs en imposant une sorte de «dictature» positive de la loi au nom de l'égalité constitutionnelle entre le genre. Ce sera peut-être ainsi que l'Algérie fera l'apprentissage de l'indifférenciation entre l'autorité d'un chef et celle d'une cheftaine, comme il se dit dans le monde du scoutisme.

C'est ce décalage entre les bavardages politiques des partis et leurs craintes, par machisme, de briser les archaïques tabous ne concernant en vérité que le microcosme dans lequel ils agissent qui sont à l'origine de ce conservatisme. celui qui persiste à faire la part belle à la prudence d'un législateur prétendant réinventer le «réformisme» en distillant par petites touches assassines des «franchises» prétendument destinées à promouvoir le statut politique de la femme et dans le même temps verrouiller par le haut la porte des maires aux Algériennes en sachant qu'elles sont rarement têtes de listes des partis !

C'est à cela qu'en est déjà réduit ce scrutin du 23 novembre de l'an de grâce 2017. Semblable au précédent, datant déjà de 5 années, il en est la copie à peine corrigée et de surcroît en mal. Ce qui s'appelle de l'immobilisme politique à ne jamais confondre avec la positive stabilité.

B. H.

AVIS DE DÉCÈS

La famille Hanibèche a l'immense douleur de faire part du décès ce jeudi 23/11/2017 de

Hanibèche Djamilia née Bounib

L'enterrement a eu lieu ce vendredi. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

CONDOLÉANCES

Les membres fondateurs, la rédaction et l'ensemble du personnel du *Soir d'Algérie* présentent leurs sincères condoléances à M. Kaboub Amar, responsable de l'administration du *Soir d'Algérie*, suite au décès de sa belle-mère et prient Dieu d'accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Le défilé des centenaires !

Ce qui m'a plu dans ces locales ? La phase de dépouillage des...

... Oups ! Je voulais dire de dépouillement des voix !

D'où les ont-ils ramenés ? Je suis admiratif, parce que, ceux-là, fallait les trouver ! Et aussi et surtout aller les chercher. Mon Dieu le défilé de centenaires aux bureaux de vote. On aurait dit un congrès de bouffeurs permanents d'oméga 3, de poissons et de riz non-transgénique. Ça m'a foutu un spleen ces sujets en boucle sur des mémés et des pépés de plus de cent ans déboulant centimètre par centimètre au bureau de vote. J'ai pris vingt ans à chaque diffusion ! Et l'autre là, la plus âgée des centenaires –j'allais presque écrire bicentenaire – qui crachotait vaillamment au micro de la Chaîne-Privée-de-l'Etat : «J'ai toujours voté Ben Bella et je continuerais à le faire jusqu'à ma mort !» Dans la salle de classe, la bande de fayots hypocrites qui reprenait en chœur : «Allah Itawal Laâmar.» Que Dieu prolonge

ta vie ! Bande de tordus, va ! Et aucun d'entre eux n'a pensé à lui dire au creux de l'oreille, très au creux, que Ben Bella était décédé, et que la candidature du bey d'Alger avait été invalidée par la HIISE pour double nationalité prouvée. Non, bien sûr ! Le mot d'ordre était au défilé des centenaires. Et vas-y que je te sorte les plus vieux de ma circonscription. J'en ai même vu une âgée de 120 ans arriver sur une civière portée par quatre pompiers. M'enfin mon Gaston ! Je rappelle à tout hasard que la loi électorale en Principauté de Dédédie autorise le vote par procuration. Pourquoi diable faire autant souffrir des personnes aussi âgées en les exhibant ainsi, aux quatre vents et micros ? Résultat des courses. Grosse migraine et douleurs articulaires. J'avais mal partout d'avoir suivi ces sujets toute la journée. Je n'ai dû mon salut qu'au paracétamol et au thé que j'ai fumé sans modération pour rester éveillé à mon cauchemar qui continuait.

H. L.

